HISTORIQUE

DE LA VILLE DE

THETFORD MINES

DEPUIS SA FONDATION
JUSQU'A NOS JOURS
1876 • • 1910



Publié avec la permission de l'autorité ecclésiastique

Il sera bon un jour de se rappeler ces choses



QUÉBEC
"L'ACTION SOCIALE LTÉE."
103, Rue Ste-Anne

1910

Respectueusement dédié

à

Messieurs les abbés

J. A. D'AUTEUIL, ptre,

Fondateur et premier Curé de la paroisse
de St-Alphonse,

J. G. GOUDREAU, ptre,

Troisième Curé et Curé actuel,

à

Monsieur B. J. BENNETT,

à titre de reconnaissance,

et à tous

mes co-paroissiens.

A U T E U R :

M. L'ABBE ALPHONSE LEGENDRE

HISTORIQUE DE LA VILLE DE THETFORD MINES

1876-1910

PROLOGUE

Je venais de prendre place un jour dans un wagon du chemin de fer " Québec Central ", partant de Thetford Mines pour Lévis, quand un monsieur, âgé d'environ cinquante ans s'approcha de moi et prit place à mes côtés.

" Vous êtes de cette ville, je suppose " ? me dit-il.—" Oui Monsieur ", lui répondis-je le plus courtoisement possible heureux de trouver si vite un compagnon de route.

" Savez-vous que les choses ont bien changé ici depuis une vingtaine d'années ? " continua-t-il. Croyant deviner le reveil d'un souvenir assez lointain déjà, piqué aussi par le plus légitime intérêt, je m'empressai de lui demander : " Thetford a déjà été l'objet d'une de vos visites, je suppose ? "

Puis commença un entretien qu'il serait trop long de raconter ici.—" J'étais un des premiers mineurs en 1877, et j'y suis demeuré deux ans." Tel en fut le début. Puis il me raconta différents faits d'alors, que je raconterai moi-même dans la suite ; mais, hélas, il en avait oublié la grande partie.

C'est justement pendant ce parcours de Thetford à Lévis que l'idée me vint de faire ,je ne dis pas l'histoire de mon village, mais une classification ou un tableau chronologique de ces faits, oubliés de quelques-uns, pour ne pas dire de la plupart et dont il fait toujours plaisir de se rappeler le souvenir. Loin de moi tout esprit de critique. Je laisse la tâche, si toutefois il y a lieu, à celui qui plus tard entreprendra d'en faire la véritable histoire.

Le village de St-Alphonse, que l'on appelle aujourd'hui la ville de Thetford, entre avec 1910 dans sa trente-quatrième année d'existence. Ce petit coin de terre pour ainsi dire ignoré à cette époque dans cette grande étendue des Cantons de l'Est, n'était, avant l'arrivée des premiers colons, qu'une large plaine marécageuse, et à l'endroit où se trouve construite la grande partie de nos coquettes habitations, s'élevaient les grands arbres de nos forêts. Le sol au premier abord paraissait inculte, mais comme rien ne résiste au brave colon Canadien qui veut établir son toit quelque part, les grands arbres courbèrent la tête sous la hache du bûcheron, et dans les larges sillons creusés par la charrue sortirent d'abondantes moissons. Ces propriétés aujourd'hui sans avoir la valeur des vieilles terres des comtés voisins, permettent cependant aux colons d'y vivre très convenablement et de fournir à la ville une partie des végétaux, du foin et des céréales.—Nos montagnes, couvertes de sapins verts, cachaient encore dans leurs flancs le minerai si fin qu'on appelle l'" Amiante " ou "l'Asbeste", mais nous verrons bientôt que l'exploitation ne tardera pas à s'en faire, et c'est alors que nous donnerons de plus amples détails sur ce minerai, sur les mines et sur leurs opérations.

Thetford ne compte donc guère que trente-quatre années d'existence, neuf comme mission et vingt-cinq comme paroisse, et déjà notre petite ville excite l'admiration de l'étranger qui y passe. Malgré son humble origine, elle s'est élevée petit-à-petit, elle se voit aujourd'hui presqu'au sommet de l'échelle, et en état de lutter, avec avantage, avec les autres villes des Cantons de l'Est. Elle fait l'orgueil du pays, dont elle est un des puissants greniers et partant une source considérable de revenus, et sa renommée a dépassé nos frontières pour se répandre dans le vieux monde. D'origine bien humble et bien modeste, on le verra, elle s'est développée comme le fait un arbuste. Comme lui chaque année, elle voit son tronc se garnir de nouveaux rameaux, et maintenant qu'une sève abondante et vigoureuse coule dans ses veines, elle peut fièrement regarder l'avenir.

PREMIÈRE ÉPOQUE

1876-1885

LA MISSION

PREMIÈRE ÉPOQUE

1876-1885

LA MISSION

Saint-Adrien d'Irlande et Sacré-Cœur de Jésus étaient depuis assez longtemps déjà constitués en paroisses, ayant chacune leur Pasteur respectif, quand pour la première fois on vit quelques maisons en construction sur leurs limites extrêmes. Les paroisses de Leeds et du Lac Noir n'existaient pas encore, et pour se rendre de Saint-Adrien au Sacré-Cœur de Jésus, ou vice-versa, l'on suivait, au dire des anciens, une route " tracée à travers le grand bois et les savanes ". Ce chemin était ce que nous appelons aujourd'hui la route de Robertson, ou le grand chemin public.

...Voilà ce qui explique l'ouverture de nouvelles terres le long de ce grand chemin. Dans leurs voyages d'une paroisse à l'autre, les cultivateurs remarquèrent sans doute différents lots, de meilleure apparence que les autres, et se les firent concéder. C'est ainsi que les voyageurs pouvaient voir à cette époque plusieurs terres en voie d'exploitation dans le 7ième et dans le 4ième rang, bien que les propriétaires n'y eussent pas encore des demeures fixes.—Mais c'est à partir de 1876 que nous voyons se former le premier noyau de cultivateurs, et le grain, d'où devait sortir l'arbre que nous voyons aujourd'hui dans son plein développement, était semé.

Les documents nous ont conservé quelques-uns des noms de ces pionniers, mais par malheur les autres sont demeurés dans l'oubli. MM. Napoléon Métivier—Honoré Morisset Nazaire Breton—Jean Vallée—Georges Vallières—Firmin Cyr—Georges Delisle—Thomas Gagné—Stanislas Royer—William Gingras—Théophile Turgeon—Richard Topping—Joseph Fecteau—Pierre Bourgault—Joseph Roy et Onésime Gilbert.

* * *

Maintenant que l'on cherche dans toutes les pages de notre histoire, et l'on ne verra jamais un groupe de colons canadiens-français s'établir quelque part, sans voir s'élever aussitôt une petite chapelle.—C'est là que le laboureur,après les fatigues d'une longue semaine de travail, vient à genoux assister pieusement aux saints mystères, demander au Seigneur de bénir ses efforts, et chercher des consolations aux pieds du Ministre de Dieu.—On ne sera donc pas surpris de voir la même chose s'opérer dans le village naissant, tant les colons canadiens-français ont gardé profondément gravée dans leurs cœurs la devise de leurs ancètres : " Par la croix et la charrue ". Ils adressèrent donc une supplique à Son Eminence le Cardinal Taschereau, demandant un missionnaire qui pût venir de temps en temps fortifier leur courage et leur apporter les secours et les consolations de notre Sainte Religion. Son Eminence, en bon père qui aime bien ses enfants, acquiesça de suite à leur demande. Le Révérend Monsieur J.-Alphonse D'Auteuil, alors curé de St-Adrien d'Irlande, fut nommé missionnaire. C'est dès cette époque que la petite mission commença à figurer dans les registres de la paroisse de St-Adrien sous le titre de " Mission de Saint-Alphonse ".

* * *

Quand.—Par qui.—et comment furent découvertes les mines que l'on voit aujourd'hui dans leur plein fonctionnement et qui, en donnant du travail et du pain à tout près de quatre milliers de personnes, font la richesse de notre ville et celle de la Province toute entière ? Voilà, je pense, des questions qui s'imposent et auxquelles il fait bon de répondre de suite.

La date de la découverte de nos mines est trop récente pour qu'il y ait erreur possible. Elle date du mois de juillet de cette année 1876. Les opinions sont cependant partagées sur celui qui le premier, trouva, comme le disait le vrai découvreur

" cette pierre étrange, de couleur verte, qui se brisait facilement du bout de l'ongle en donnant quelque chose ressemblant à de la soie ". Après de nombreuses informations prises auprès du Révérend Monsieur J.-A. D'Auteuil et des anciens de la paroisse, nous croyons pouvoir affirmer que le vrai découvreur fut Monsieur Joseph Fecteau, père de Monsieur Honoré Fecteau, habitant encore la campagne avoisinante.

Le fait, tout simple qu'il est, ne manque certainement pas d'intérêt.

Monsieur Joseph Fecteau demeurait depuis peu sur une terre aujourd'hui placée dans le septième rang. Un bon matin de juillet, il partit de chez lui pour venir faucher du foin près du village, ou plutôt, pour parler plus juste, près des quelques maisons bâties dans la partie du village, aujourd'hui Saint-Maurice. L'endroit où Monsieur Fecteau travaillait se trouve à quelques cents pieds de la rue principale actuelle, en suivant en ligne droite la jetée, dite " dump ,' de la mine Bell. Après quelques heures de travail, M. Fecteau voulant prendre un repos bien mérité et voulant aussi, sans doute, mêler l'utile à l'agréable, s'en fut à quelques pas plus loin pour manger ces fruits si abondants dans nos parages, des bluets. Une pierre attira tout-à-coup son attention ; une pierre bleuâtre, comme nous l'avons déjà dit, traversée par un petit filet blanc. Quelle ne fut pas sa surprise, quand du bout de l'ongle il parvint à en détacher quelques fibres blanches, plus douces au toucher que la soie. Le fait, de prime abord, eut paru aussi étrange à plus d'un.—M. Fecteau détacha un morceau de cette pierre, et ne pouvant tenir plus longtemps le secret de sa découverte, le montra à M. Peter Ward, alors sur les lieux. Celui se rendit de suite à Québec afin de faire analyser la pierre curieuse, mais, chose étrange, on lui répondit qu'elle n'avait aucune valeur. On n'en resta pas là.—La même pierre fut envoyée aux Etats-Unis, et la réponse fut toute autre. Après un examen minutieux, on assura qu'il y avait là toute une richesse.

Je m'étais bien proposé au début de ne faire aucune critique, mais une question s'impose, et c'est celle qui m'a déjà

été faite plus d'une fois. " Ce Monsieur Fecteau a dû faire une fortune " ? Hélas, non !—L'on dit souvent qu'un inventeur ne jouit pas ou jouit peu de son œuvre. C'est quelquefois trop vrai, et la première hypothèse s'est réalisée pour le découvreur de nos mines. Tandis que d'autres accaparaient le terrain, le pauvre homme retourna à sa terre et à sa charrue, ne se doutant peut-être pas de la grande découverte qu'il venait de faire. Thetford lui devait et lui doit encore un juste tribut de reconnaissance, et cependant, il est mort oublié, et sans que son nom figure nulle part pour passer à la postérité.

* * *

Je ne crois pas qu'on me blâme de vouloir précipiter les choses si je donne de suite quelques notions sur l'Amiante, sur son mode d'extraction et sur ses divers emplois. Car immédiatement après avoir parlé de la découverte d'un minerai, il me semble que deux questions s'imposent : Comment l'extrait-on, et à quoi sert-il ? Je voudrais être minéralogiste afin de pouvoir me servir des mots techniques, mais je dois avouer de suite que je le suis bien peu, pour ne pas dire pas du tout.

L'Amiante est une substance filamenteuse, ressemblant beaucoup, au premier abord, à de la pierre. La raison en est qu'un morceau d'amiante se compose de fibres, infiniment fines, plus fines que la soie, tellement pressées les unes contre les autres, qu'elles forment un bloc compact ayant la densité, et quelques autres propriétés de la pierre. L'Amiante se trouve par veines ou par lits dans le roc solide. C'est ainsi qu'à Thetford, de même qu'aux autres endroits où l'on trouve le même minerai, sur le flanc dénudé d'un cap ou d'une tranchée l'on voit de longues veines blanches, sillonnant la pierre dans tous les sens. Ce veines ne sont pas d'épaisseur égale; l'on en voit de quelques lignes, de quelques pouces, voir même de six à sept pouces de long.

L'on dit généralement l'épaisseur, bien que l'on devrait dire la longueur d'une veine, car les veines se composant d

fibres très fines, l'on doit nécessairement les mesurer sur leur longueur et renoncer à le faire sur leur largeur.

Pour retirer l'Amiante de la pierre, il faut nécessairement avoir recours à un agent très puissant, afin de briser le roc et faciliter l'extraction. Les agents employés sont la dynamite et la nitroglycérine.

L'Amiante ne se trouve pas seulement à quelques pieds du sol, mais il faut creuser dans le roc, et ce n'est qu'à partir d'une certaine profondeur qu'il se fait plus beau et qu'on le trouve en plus grande quantité. C'est ainsi que les puits creusés aujourd'hui ont atteint une profondeur d'au-delà de deux cents pieds avec une ouverture de plusieurs centaines de pieds de diamètre. L'on y descend par des échelles en attendant l'ouverture prochaine des tunnels.

L'Amiante détaché de lui-même des pierres après l'explosion d'une mine, est ramassé de suite et subit une deuxième et dernière opération. Des personnes engagées à cette fin, hommes ou jeunes filles, l'écrasent sous des petits marteaux et le mettent en sacs immédiatement. On a alors la première qualité que l'on brise le moins possible afin de la tisser.

Celui qui reste adhéré à la pierre mais dont le détachement est facile à faire, subit cette même deuxième opération. De là on en extrait encore de première qualité, mais le plus souvent de deuxième.

Pour sortir la pierre et l'Amiante des puits, on se sert aujourd'hui de grues à air comprimé ou à vapeur. Le tout est alors déposé dans des petits chars qui le transportent aux moulins. L'Amiante dont l'extraction est difficile ou impossible à faire au marteau, est aussi envoyé aux moulins. Là d'immenses concasseurs réduisent la pierre en poussière et de puissants aspirateurs achèvent l'ouvrage en séparant définitivement l'Amiante de tout autre mélange. L'on a alors pour résultat l'amiante de troisième et de quatrième valeur, qui à son tour est aussi mis en sacs.

Où va alors l'amiante, encore à l'état brut c'est vrai, mais ayant subi ces différentes opérations ? La grande partie

en Angleterre, en attendant que bientôt, dit-on, des filature fonctionnent près de Montréal.

Ses usages sont multiples. Se tissant facilement, on er fait une soie très fine et très recherchée, et son état d'incom bustibilité lui donne une grande supériorité sur les autres tissus C'est ainsi que l'on a aujourd'hui des habits complets d pompiers et des rideaux de théâtre. On l'emploie beaucou de nos jours dans la fabrication de la pierre artificielle et d béton. Bref, on construit aujourd'hui des maisons entière avec de l'amiante ; et inutile de dire si elles sont à l'épreuv du feu. On n'a qu'a visiter les nouveaux bureaux de la com pagnie Bell, où de la couverture aux lambris et aux planchers il n'y a pas un pouce qui ne soit en amiante.

Nous n'avons qu'un vœu à former, c'est de voir bientô s'établir de ces filatures au Canada, laissant ainsi chez nous un source trop considérable de revenus qui s'en va à l'étranger— Thetford et ses environs fournissent à eux seuls près de 90 % de la quantité d'Amiante—du monde entier.

1877

Après la réponse si favorable reçue des Etats-Unis su la valeur du nouveau minerai découvert, on comprend facil ment que les explorateurs, envoyés par différentes compagnie ne tardèrent pas à faire leur apparition.

Je viens de dire le mot " découvert " ; cela ne veut pa dire que l'on ne connaissait pas encore l'Amiante. Des min étaient déjà depuis longtemps en opération dans le vieu monde et même dans notre continent.

Le petit coin de terre, ignoré il y a deux ans, sortait dé de l'ombre et allait devenir bientôt un petit Klondyke, d'o sans faire peut-être de ces fortunes, dites fabuleuses, on éta certain de revenir sain et sauf, sans risquer à tout instant d laisser sa vie.

* * *

Monsieur Peter Ward fut le premier qui acheta, avec ses propriétés, le droit de mine au printemps de 1877.—Les terrains lui appartenant alors, comprennent aujourd'hui toutes les propriétés de la Compagnie Bell, et cette partie explorée et mise en opérations dans les premiers temps mais abandonnée depuis, au Nord de la rue principale, sur les limites des deux paroisses St-Alphonse et St-Maurice.

Dans l'été, Messieurs Andrew, William et John Johnson achetaient les terrains que cette compagnie possède encore aujourd'hui.

A l'automne, Monsieur Peter Ward vendait àla compagnie Bell la moitié de ses terrains, et les Messieurs King, ayant pour premier explorateur et agent Monsieur François Roy, devenaient propriétaires de l'immense étendue de terrain qu'ils possèdent encore, tant minier que forestier.

Ces quatres compagnies commencèrent leurs opérations cette année même, de sorte que c'est de 1877 que date l'ouverture générale et les commencements d'opérations de nos mines.

* * *

Ayant demandé des renseignements sur les premières opérations des mines et sur les difficultés que l'on avait alors à surmonter, mon aimable compagnon du début eut la complaisance de me faire le récit suivant :

" Nous n'avions alors aucune machinerie : tout se faisait à force d'hommes ou de chevaux, et nos seuls outils étaient le pique, la pelle et la massue. C'est dire de suite que nous rencontrions souvent des difficultés insurmontables. L'Amiante qui se détachait facilement ou le moins difficilement était seul ramassé. Le reste de la pierre en contenant encore beaucoup, était forcément laissé de côté comme une matière négligeable ".

Je lui fis alors remarquer que tous ces amas de pierres avaient été relevés depuis quelques années et qu'on en avait extrait tout l'Amiante, grâce aux concasseurs.

" C'est fort heureux,continua-t-il, car il s'en perdait plus de la moitié. Une fois l'Amiante extrait et mis en petits sacs, commençaient d'autres difficultés que les premiers mineurs n'oublieront jamais. Il n'y avait pas encore de chemin de fer, et il fallait bien transporter le minerai quelque part. Le poste le plus rapproché était alors Ste-Julie de Somerset.

A un jour déterminé, une caravane partait du petit village, composée de différentes équipes des différentes compagnies, et par étapes, à travers les bois et les savanes, par des chemins quelquefois impossibles, l'on se rendait à Ste-Julie L'Amiante était transporté à dos de cheval en été, et en traîneaux en hiver. L'on comprend les difficultés que nous avions à surmonter, mais il faut dire aussi que les voyages étaient fertiles en incidents et en épisodes de toutes sortes. Cet état de chose dura jusqu'au passage du chemin de fer actuel, c'est-à-dire, deux ans plus tard ".

1878-1881

Les documents sont muets sur les années 1878–1879 et 1880, et nous ne pouvons trouver nulle part ailleurs aucune trace d'évènements importants, si ce n'est l'ouverture de la mine Murphy au printemps de 1879. Un des anciens de la paroisse nous assure aussi qu'il y avait de vingt-cinq à trente maisons de construites, toutes dans l'extrémité de l'ancienne paroisse de St-Alphonse, aujourd'hui St-Maurice. Cette statistique accuse donc un accroissement de population très remarquable.

1881-82

La petite mission avait fait de rapides progrès depuis les deux dernières années ; elle avait déjà sa petite caisse, et les bons paroissiens se laissaient bercer par le rêve de la voir bientôt érigée en paroisse. Cependant, vu le nombre encore relativement petit des habitants, les recettes ne permettaient pas encore d'élever un temple, quelque modeste qu'il put être et de soutenir un prêtre.

La grande difficulté qui existe au commencement de toute mission s'était aussi rencontrée, alors que pour la première fois le Révérend Monsieur J,-A. D'Auteuil arriva au milieu du nouveau troupeau confié à sa sollicitude. Cependant, disons-le de suite, elle fut vite tranchée. Il fallait trouver de suite un cœur généreux qui fut prêt à sacrifier sa maison, à payer de son temps et de ses labeurs, pour fournir un local propre à y célébrer le Saint-Sacrifice, et à donner l'hospitalité au bon et dévoué missionnaire. Les recherches, je l'ai dit, ne furent pas longues, et les paroissiens le trouvèrent dans la personne de Monsieur Napoléon Métivier, qui, avec sa vertueuse femme et ses excellents enfants, montra un zèle à toute épreuve et un dévouement exemplaire pour donner tout le confort possible.— Le prêtre missionnaire que son devoir retenait auprès de ses paroissiens de St-Adrien, ne vint à la mission qu'une fois le mois jusqu'en 1885.—

* * *

Plusieurs de nos artistes ont fait des tableaux qui sont regardés comme des chefs-d'œuvres sur différentes scènes de la vie canadienne, mais s'il en est une qui mérite notre attention et qui devrait être peinte par le pinceau d'un artiste ou décrite par la plume d'un écrivain, c'est bien celle qui se présente en ce moment sous nos yeux.

Il y a un mois que le missionnaire est venu à la mission. C'est avec grande impatience que l'on attend son retour. Enfin, c'est demain qu'il doit venir. Voyez-les tous, le soir même de l'arrivée du prêtre, se rendre à leur primitive église, s'agenouiller aux pieds du Ministre de Dieu, et se reconcilier avec ce même Dieu dans une bonne confession. Le lendemain, tous assistent à la messe, hommes, femmes et enfants, et presque tous reçoivent la Sainte Communion.—Ils reçoivent ensuite avec avidité les paroles de vérité de la bouche du même prêtre, et ce n'est qu'après les avoir tous vus, avoir donné des conseils et des encouragements à tous, que le bon prêtre reprend le chemin de son village, pour ne revenir qu'après un mois. Ce sont ces exemples que nous puisons à l'origine de notre ville, les mêmes que nous retrouvons partout où se groupent des Canadiens-français pour travailler à l'ombre de la croix et du clocher au développement de leur beau Canada.

* * *

Le petit village existait depuis près de six ans, l'horizon s'élargissait grâce aux défrichements que chacun faisait sur sa petite propriété, un beau grand chemin traversait deux rangées de maisons tout-à-fait coquettes, sans avoir cependant le fini et le décor qu'elles ont aujourd'hui, les mines fonctionnaient toujours donnant les meilleures espérances possibles, l'on voyait s'accroître rapidement la population, et l'on faisait des rêves d'or. Hélas ! ils devaient durer ce que durent les rêves, l'espace d'un moment.

Les anciens donnent généralement deux noms à cette année 1881 ; l'année de la grande sécheresse et l'année du grand feu.

Une grande sécheresse commencée dans les derniers jours de juin, dura jusqu'au millieu du mois d'août Les moissons furent à peu près nulles, et comme aujourd'hui encore, les cultivateurs en profitaient pour défricher leurs terres, et mettaient le feu aux arbres et arbustes disposés ici et là en monticules.

Aidé par un vent assez violent, le feu prit vite des proportions alarmantes et malgré les efforts de tous les habitants, gagna du terrain et arriva aux habitations. Le malheur était évident.

Le feu consuma les vingt-cinq à trente maisons ; deux, que l'on voit encore dans le quartier de la Station, furent les seules qui furent sauvées du désastre.

Les braves pionniers ne se découragèrent pas, et dès la fin de l'automne, la grande partie des maisons incendiées étaient reconstruites. La maison du bon Monsieur Napoléon Métivier eut le sort des autres. Redoublant comme eux de zèle et de courage, il se remit à l'œuvre, et dans la même année, il offrait de nouveau un nouvel asile à l'autel et à son ministre.

Ce fut là la seule chapelle jusqu'en 1882, alors que toutes les familles de la mission se réunirent pour faire l'achat de cette maison. De 1882 à 1885, elle servit à la fois de chapelle et d'école. Cette maison, qui est devenue pour nous aujourd'hui comme une relique, puisqu'elle renferme tant de précieux et de pieux souvenirs, existe encore. On peut la voir, isolée, bien humble, fière de sa mission passée, nous montrant les premières pages de notre histoire, et contemplant avec orgueuil le développement et l'état actuel de notre ville, de l'autre côté de la ligne du chemin de fer, vis-à-vis chez Monsieur Godfroi Bellavance, boulanger, dans la paroisse de Saint-Maurice. On y dressa un modeste autel.—Pour la première fois, le 29 juin 1882, les bancs y furent vendus, et la recette totale fut de $9.10.—C'était beaucoup, si l'on songe à l'état dans leqeul se trouvaient les paroissiens, et aux sacrifices qu'ils ont dû faire pour l'achat de cette maison. La dernière vente s'y fit le 25 janvier 1885 et rapporta $23.10, ce qui indique un surcroît assez notable dans la population.

1883-84

Nous sommes forcés par le manque de documents de passer encore presque peu sous silence les années 1883 et 1884.—Un fait certain cependant ; c'est qu'il s'y fit un accroissement de population presque phénoménal, composé d'un grand nombre de familles nouvelles, mais aussi de jeunes gens, que la renommée des mines encore naissantes, attirait de toutes les paroisses et même de tous les comtés environnants Nous en avons une preuve dans l'ouverture de deux grandes maisons de pension, les premières de la paroisse. La première fut ouverte d'abord au printemps de 1883, par Monsieur J. Dampsey, et comme il ne put bientôt suffire à recevoir tout le monde qui se présentait, Monsieur Honoré Langlois ouvrait la seconde dans l'été de la même année.—

* * *

Durant ces deux années, nous voyons aussi un grand nombre de maisons se construire dans le quartier, aujourd'hui le quartier de la station Dans les années qui vont suivre, l'on continua à construire dans cette direction. mais jusque-là, le village principal proprement dit était dans l'autre extrémité, aujourd'hui la paroisse de Saint-Maurice.

* * *

La position des habitants du petit village était encore très difficile. Tout le trafic, les achats et les ventes, se faisaient en grande partie à Ste-Julie Il n'y avait cependant pas encore de maisons de commerce.

L'ouverture du premier magasin général date de l'été 1883, et le propriétaire en était Monsieur Alfred Bouchard. Monsieur Honoré Langlois ouvrait aussi une boulangerie en même temps que sa maison de pension.

Nous donnerons plus tard la liste de nos principales maisons de commerce avec la date de leur ouverture. Et, disons-le de suite, nous la devons à la bienveillance des propriétaires.

Au printemps de 1884, la Compagnie Johnson ouvrait à son tour le deuxième magasin général incendié il y a quelques années.



DEUXIÈME ÉPOQUE

1885-1891

LA PAROISSE

DEUXIÈME ÉPOQUE

1885-1891

LA PAROISSE

La population augmenta tellement durant l'année 1884, que le local destiné au culte, depuis la fondation de la mission, devint trop petit. La construction d'une chapelle, plus grande et plus confortable s'imposait d'elle-même.

Cependant, il fallait songer à trouver un autre endroit, car comme nous l'avons dit plus haut, un grand nomdre de maisons avaient été construites dans les deux dernières années précédentes dans l'extrémité opposée du village primitif... Selon toutes les probabilités, vu le tracé et le défrichement de la grande rue actuelle et la distance des mines, l'élan commencé de ce côté devait nécessairement se poursuivre. Même, au printemps de 1885, la masse de la population était établie dans cette extrémité.

* * *

A une assemblée générale de tous les paroissiens, présidée par le prêtre missionnaire, le Révérend Monsieur J.-A. D'Auteuil, il fut décidé de la construire sur l'emplacement où se trouve le presbytère actuel. Après les premiers travaux de défrichement et de déblayage, faits par concours et corvées, on donna l'entreprise à un paroissien, Monsieur Elzéar Métivier. Le prix de la soumission fut de $1,800.00 piastres. L'Ouverture solennelle au culte s'en fit le 18 Octobre. L'éclat de la fête fut rehaussé par la présence d'un grand nombre de fidèles de toutes les paroisses environnantes.

Bien que nous ayons aujourd'hui des photographies et des cartes postales de cette chapelle, nous ne l'avons pas telle



M. l'abbé J. A. D'AUTEUIL, ptre.

Fondateur de la paroisse de St-Alphonse de Thetford et premier Curé.

qu'elle était en 1885. Nous verrons plus loin, en 1888, qu'un nouvel accroissement de population en obligea l'agrandissement, et ce sont justement les photographies de cette chapelle agrandie que nous avons.

En rappelant le souvenir de l'année 1885, une pensée nous frappe aussitôt ; celle de 1910. La paroisse, nous l'avons vu, était érigée sous le titre de mission depuis 1876, mais c'est à proprement parler depuis 1885 que ce nom de paroisse lui appartient plus directement, par la construction de cette première église, et bientôt, par l'arrivée de son premier pasteur résidant. Le 18 octobre 1910 sera donc le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Alphonse de Thetford.

* * *

Maintenent, il est bien légitime de savoir pourquoi le village reçut pour patron et protecteur un des plus grands Docteurs de l'Eglise Catholique, Saint-Alphonse de Lignori, et d'où vient cet autre nom, Thetford, qui lui a été ajouté par l'autorite civile. Monsieur Pierre Georges Roy, de Lévis, à qui nous empruntons le paragraphe suivant, nous le dit dans un de ses ouvrages, intitulé ; " Noms Géographiques ". Thetford (Saint-Alphonse de) (Mégantic).

« Le canton de Thetford a pris son nom de la ville de Thetford, dans le comté de Norfolk, en Angleterre.

Lorsqu'en 1878 furent découvertes les mines d'Amiante de Thetford et qu'elles commencèrent à être exploitées, le village qui se forma à proximité prit le nom de Thetford Mines.

Le premier missionnaire qui desservit Thetford Mines fut le Révérend Monsieur Joseph-Alphonse D'Auteuil. Par une gracieuseté dont Son Eminence le Cardinal Taschereau était coutumier à l'égard des prêtres qui se dévouaient aux sacrifices et à l'abnégation que demande la vie de missionnaire, lorsque Thetford Mines fut érigé en mission, il lui donna Saint-Alphonse pour patron ".

Et voilà l'origine des deux noms de notre paroisse. L'un pour nous, n'a guère de signification, mais l'autre, en nous donnant pour patron un si grand saint, nous rappelle aussi toute la vie de dévouement et d'abnégation que fut celle de notre premier Pasteur.

***

Depuis 1885, jusqu'en 1892, l'on voyait aussi tout à côté de la première Eglise, un bien humble et bien modeste cimetière, où dormaient de leur dernier sommeil, à l'ombre de la grande croix noire, nos regrettés disparus depuis la fondation de la paroisse proprement dite.

Il me semble encore le voir, ce lieu béni du dernier repos, entouré d'une haute clôture blanche, où les paroissiens avaient la pieuse et sainte coutume d'aller chaque dimanche, s'agenouiller sur une tombe encore à peine fermée, et adresser au ciel une fervente prière pour le repos de l'âme d'un être chéri.—

Une distance de quelques pieds, servant de chemin de communication entre l'église et la sacristie, l'en séparait, et sa longueur comprenait l'espace inclus entre l'église et la ligne du chemin de fer. Une grande porte et deux petites latérales en fermaient l'entrée. Au centre, une grande croix, qui, tout en veillant et en protégeant de son ombre tutélaire ceux qui y reposaient, semblait redire à tous ces mots de l'Epitre de la Messe des Morts " Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur ".

1886

Depuis longtemps déjà, les paroissiens soupiraient après le jour ou ils verraient un ministre du Seigneur demeurer continuellement au milieu d'eux.

Ce fut en 1886 que cet ardent désir reçut son accomplissement ; et Son Eminence le Cardinal Taschereau acquiesçant à leur requête, leur donnait leur premier curé. A la fin de septembre, Monsieur le curé J.-Alp. D'Auteuil quittait sa cure de Saint-Adrien d'Irlande pour venir prendre possession de celle de Saint-Alphonse qu'il avait desservie pendant dix ans comme missionnaire.

Saluons en passant ce prêtre vénéré qui fut le fondateur de notre ville et son premier Pasteur. Son zèle et son dévouement, qui ne connurent jamais de bornes, lui feront accomplir les grandes œuvres, qu'il a su mener à bonne fin, et dont nous ferons l'énumération au cours des pages qui vont suivre. Nous nous reservons plus loin un plus long espace afin de le louer aussi dignement qu'il sera en notre possible de le faire, et de rendre à ce vénérable prêtre tout le mérite qui lui revient.

* * *

De 1886, date l'ouverture des cahiers des délibérations de la nouvelle paroisse, ainsi que le premier registre. Jusqu'à cette date, nous trouvons les actes de baptêmes, mariages et sépultures dans les archives de la paroisse de Saint-Adrien d'Irlande.

Les régistres de la paroisse de Saint-Alphonse s'ouvrent le 2 octobre 1886, par le baptême de Joseph-Eugène Breton, fils de Nazaire Breton et de Belzémire Dubois. Le premier mariage date aussi de cette même année, et fut celui de Monsieur Arthur Vallée et de Mademoiselle Adéline Thivierge.

* * *

Après la bénédiction de la première église, la première grande cérémonie religieuse dont furent témoins les paroissiens de Saint-Alphonse, fut la bénédiction du premier Chemin de la Croix. Le 19 décembre, Monsieur le Curé, autorisé par Son Eminence le Cardinal Taschereau, le bénissait et l'érigeait

avec toutes les cerémonies ordinaires. " Les paroissiens d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, rehaussèrent l'éclat de la fête par leur présence, et ne manquèrent pas de donner à la fête toute la manifestation extérieure possible ". (Extrait d'une note du temps.)

***

Une question qui ne manque pas d'importance et qui a bien sa place ici, est de savoir comment l'on subvenait alors aux frais ordinaires du culte, et aussi. comment parvint-on à payer la dette nécessairement contractée par la construction de cette première église.

Le même système encore en usage dans la paroisse était alors en vigueur, c'est-à-dire, la collecte mensuelle. La première collecte mensuelle pour les frais du culte et de construction date de 1882, et dura jusqu'en 1886. Grâce à une petite retenue d'un centin par jour sur le salaire des mineurs et des journaliers, la fabrique se vit, en 1886, en possession de la jolie somme de $649.04, c'est-à-dire, tout près de la moitié du prix de la construction. Cette collecte mensuelle cessa dès lors pour recommencer quelques années plus tard, lors de la construction de la deuxième et de la troisième église, mais sous une forme différente.

***

A partir de 1886, le village commence à prendre un tout autre aspect, et laisse quelque peu présager ce qu'il sera plus tard. A la rue principale s'ajoutèrent deux autres rues parallèles, à l'est de l'Eglise, et un petit noyau commençait déjà à se former à l'ouest, appelé plus tard, le quartier de l'église. La population s'accentue de jour en jour, et déjà le village dépasse en population les paroisses environnantes, ses sœurs ainées... La Compagnie Québec Central, venait de terminer depuis trois ans la construction de son chemin de fer, et les

produits et marchandises arrivaient maintenant facilement des grandes villes, Québec, Montréal et Sherbrooke.

L'Amiante au lieu d'être transporté à Ste-Julie l'était soit à Lévis ou directement à New-York. Le village de Saint-Alphonse commençait déjà, grâce à ses trois ou quatre maisons de commerce, à être le centre vers lequel convergeaient toutes les paroisses environnantes. C'était maintenant toute une richesse pour les cultivateurs des campagnes voisines, et un bien-être inespéré pour les villageois. Les travaux des mines battaient leur plein, et l'on sentait qu'une ère nouvelle de prospérité commençait.

1887-88

En vain cherche-t-on partout des documents relatant quelques faits importants durant l'année 1887. L'on peut cependant affirmer en toute sûreté que l'accroissement de population commencée en 1886 se continua dans de très grandes proportions, jusqu'au printemps de 1888. La petite église devint trop petite et l'on commença son agrandissement. Le 13 septembre les réparations étaient terminées, et les paroissiens assistaient à une nouvelle cérémonie dont ils avaient déjà été témoins en 1886. Ce jour-là, Monsieur le Curé bénissait et érigait de nouveau le chemin de la Croix déjà bèni et érigé, et cela, à cause du déplacement subi par l'allongement et la réparation presque totale de l'église.

L'église venait de subir ses dernières réparations, et elle était devenue telle qu'on la voyait encore il y a une douzaine d'années, et telle que les photographies nous la montrent aujourd'hui.

Comme nous l'avons aimé cette première église, bien humble ét bien modeste cependant avec ses longs murs blanchis, son toit rouge, percé de dix lucarnes, et son petit clocher surmonté d'une petite croix noire. Lorsque la nécessité nous

obligea de construire la deuxième Eglise, plus grande et plus confortable, il nous semblait en la quittant que nous y laissions une partie de notre cœur. C'est toujours avec émotion et en rapportant nos souvenirs sur ces années déjà éloignées, que nous regardons encore les restes transformés de cette première église. Les paroissiens d'aujourd'hui montrent encore, avec joie et orgueuil à l'étranger et au visiteur, ce qui fut autrefois le premier monument de la foi de nos fondateurs et de nos pères. D'un temple de Dieu, elle est devenue une maison d'éducation, que nous appelons aujourd'hui ; " Le petit collège ". C'est là que la jeune génération puise, avec les premières notions de la science, des principes vraiment chrétiens et religieux, sous la conduite vigilante et tutélaire des Révérendes Sœurs de la Charité.

1889

A partir de 1889, la paroisse de Saint-Alphonse de Thetford commence à marcher à grands pas dans la voie du progrès. La transformation a été complète, et les petites villes de l'Est, se demandent déjà si leur sœur cadette ne leur fera pas bientôt la leçon. Déjà la tâche est devenue trop ardue pour notre dévoué Pasteur, et il demande un assistant à son Eminence le Cardinal Tascherrau.

On ne nous reprochera pas, je l'espère, de donner de suite la liste complète de nos chefs ecclésiastiques et de leurs assistants qui se sont succédés dans notre paroisse. Notre but est de les mettre plus en évidence, en leur donnant la place d'honneur qui leur convient, et d'éviter des recherches inutiles aux lecteurs.

Nous empruntons les différentes dates et les différents champs d'action où ces révérends Messieurs ont exercé leur apostolat, à l'histoire de notre clergé contemporain de Monsieur l'abbé J.-Bte Allaire.

Révérend Monsieur J.-A. D'Auteuil.

Notre premier Pasteur naquit à la Rivière-Ouelle, le 15 Octobre 1844. Il fut ordonné prêtre le 28 mai 1876. D'abord vicaire à Saint-Ferdinand d'Halifax, (76-79), il devint curé fondateur de St-Adrien, (79-86) curé fondateur de Saint-Alphonse (86), et de St-Antoine de Pontbriand (96).—Monsieur le Curé se retirait du ministère en 1899, et devenait curé de Saint-André de Kamouraska en 1903.

Révérend Monsieur Lactance Mayrand.

Notre second Pasteur fut le Révérend Monsieur L. Mayrand. Il arrivait à Saint-Alphonse quelques jours après le départ du Révérend J.-A. D'Auteuil, mais son état de santé ne lui permit pas de rester plus de quelques mois parmi nous. Il se retirait du ministère après son départ de Saint-Alphonse, et Dieu le rappelait à lui l'année suivante, à l'Hôtel'Dieu de Québec.

Révérend Monsieur J.-Georges Goudreau.

Nous avons encore le bonheur de posséder celui que la Providence, par l'intermédiaire, de Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec, nous a donné comme troisième curé. — M. l'abbé J.-G. Goudreau naquit aux Grondines, le 13 septembre 1859. Ordonné prêtre le 30 mai 1885, il était successivement vicaire à Saint-David de l'Auberivière, (85-86) à Sillery, (86-87) et à Saint-Victor de Tring. (87-89) Professeur au Collège Sainte-Anne de la Pocatière, (89-96), puis, Curé du Mont-Carmel de Kamouraska, (96-98) de Saint-Gilles, (98-99) puis de Saint-Alphonse de Thetford, depuis 1899.

Messieurs les Vicaires de Saint-Alphonse de Thetford, depuis 1889.

M. l'abbé J.-Ed.-Augustin Vézina, (1889–1891) :

Né à l'Ange-Gardien, Montmorency, le 29 Décembre 1861. Ordonné prêtre le 30 mai 1885.—D'abord Vicaire à St-Joseph de Beauce, à l'Ile aux Grues, missionnaire à la grosse Isle, puis vicaire à St-Alphonse de 1889 à 1891. Après avoir été successivement vicaire à Ste-Marguerite, St-David, St-Denis, Notre-Dame d'Ogdensburg, New-York, il devenait curé de St-Gilbert, (1903-1904), de St-François, Ile d'Orléans, (04-05) Auxiliaire à St-Jean Deschaillons, (05-07) puis de Saint-Philemon depuis 1907.

M. l'abbé J.-Baptiste Derôme, (1891-1892– :)

Né à Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 21 janvier, 1866.—Ordonné le 14 mars, 1891.—Son premier vicariat fut celui de St-Alphonse de Thetford, (1891-92).—En 1892, il était nommé vicaire à St-Raymond, puis, curé et aumônier à la Grosse-Ile depuis 1895.

M. l'abbé Patrice François Joseph Oreilly (1892) :

Né à St-Sauveur de Québec, le 7 août 1858. Ordonné le 4 janvier 1887.—D'abord professeur au Collège de Lévis, (87-92), vicaire à Sillery, (92), puis à St-Alphonse, (92).—De la charge d'aumônier de la solitude de Belmont, Quebec, il était, en 1895, nommé curé de Saint-Patrice de Beaurivage.

M. l'abbé Télesphore Soucy, (1892-96) :

Né à St-Edouard de Lotbinière, le 8 Décembre, 1863. Ordonné le 1er mars 1890.—Successivement vicaire à St-Jean Port-Joli, Ste-Agathe, St-Georges, Beauce, puis à St-Alphonse, (1892-96).—Après un repos d'un an, il devenait vicaire à Portneuf, puis curé de St-Ludger de Beauce, depuis 1899.

M. l'abbé Louis Gosselin, (1896-98) :

Né à St-Laurent, Ile d'Orleans, le 19 décembre 1868. Ordonné prêtre le 17 mai 1896 et nommé vicaire dans la même année à St-Alphonse, (1896-98) vicaire à St-Romuald, ((1898-1903) puis curé de Ste-Martine de Courcelles, Beauce, depuis 1903.

M. l'abbé Joseph F. Gagnon, (1898-99) :

Né à St-Roch de Québec, le 16 Mai, 1864. Ordonné le 26 mai 1889. Successivement vicaire à Lotbinière, St-Georges de Beauce, St-Henri de Lauzon, St-François de Beauce, Plessisville, puis à St-Alphonse.—En 1899, M. l'abbé Gagnon, prenait possession de la cure de St-Désiré du Lac-Noir.

M. l'abbé J.-F.-Ed. Paquet, (1899) :

Ne fut que quelques mois au milieu de nous. Maintenant curé de St-Gilles.

M. l'abbé Auguste Gastonguay, 1899-1904) :

Né à Ste-Louise, L'Islet, le 7 février 1871. Ordonné le 30 juillet 1899, et nommé immédiatement au vicarat de Thetford (1899-1904).—Nommé ensuite à Broughton, Notre-Dame du Portage, puis au Sacré-Cœur de Jésus, depuis 1906.

M. l'abbé Pierre-Philéas Leclerc, (1901-06) :

Né à St-Pierre, Ile d'Orléans, le 29 avril 1869.—Ordonné le 27 mai 1893.—Successivement à la Cathédrale de Sherbrooke, aumônier à l'Asile de Beauport, (1894-96, 96-99) à St-Jean-Baptiste, Québec, professeur au Séminaire de Rimouski,et à St-Alphonse, (1901-06).—Puis aumônier à l'hospice St-Joseph de Lévis, et curé de Berthier-en-bas, depuis 1907.

M. l'abbé J.-Eugène Maurais, (1904-05) :

Né à Ste-Anne de la Pocatière, le 15 avril 1875. Ordonné le 5 janvier 1902. D'abord vicaire à St-François, Beauce, puis à St-Alphonse, (1904-05), de là à, Portneuf, St-Joseph de Lévis, St-Roch et St-Jean-Baptiste de Québec.

M. l'abbé T.-Isodore, Emile Giroux, (1905-07) :

Né à Beauport, le 1er août 1872. Ordonné le 19 mai, 1898.—Successivement vicaire à Portneuf, St-Joseph, de Lévis, St-François, Beauce, St-Frédéric, professeur au Collège de Lévis, vicaire à St-Jean Port-Joli, puis à St-Alphonse de Thetford, (1905-07), en repos de (1907-09,) curé de Laval, 1909).

M. l'abbé J.-V. Edmond Paré, (1906) :

Ordonné le 21 mai, 1905.—Ne fit qu'un séjour de six semaines à St-Alphonse.

M. l'abbé J.-Eugène, Théodule Proulx, (1906....).

Né à St-Ubald, Portneuf, le 18 janvier 1879.—Ordonné le 13 mai 1906, et était nommé vicaire de St-Alphonse en juillet de la même année.

M. l'abbé Egide Groleau, (1907-09) :

Ordonné prêtre le 3 mai 1907.—M. l'abbé Groleau nous quittait en juillet 1909, pour entrer au Noviciat des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, à Rome. Il fut remplacé temporairement par M. l'abbé Théodore Gagnon, qui après quelques semaines, était nommé vicaire à St-Edouard de Frampton.

M. l'abbé Onésime Gosselin, (1909 ....).

Arrivait au milieu de nous en septembre 1909.

2

De tous ces Révérends Messieurs qui se sont dévoués pour notre bien, la paroisse de Saint-Alphonse de Thetford, garde le plus inoubliable et le meilleur souvenir.

—•—

1890

—•—

Une note de journal du 20 juillet 1890, nous dit ce qui suit : " La petite paroisse de St-Alphonse de Thetford est en liesse aujourd'hui. Les maisons décorées, les drapeaux hissés, les travaux suspendus et une agitation peu ordinaire dans les rues, annoncent sans contredit un évènement extraordinaire. En effet ; c'était le jour désigné pour la bénédiction de la première cloche. Son Eminence le Cardinal Taschereau n'ayant pu accepter l'invitation de venir la bénir lui-même, avait délégué Monsieur le curé de St-Pierre de Broughton. Cette première cloche reçut les noms de Léontine, Alexandrine, Petronille, Alphonsina. Son poids est de 937 livres.—

La paroisse de St-Alphonse croirait manquer au grand devoir de la reconnaissance si elle ne remerciait pas publiquement les Messieurs dont les noms suivent, et par qui la première cloche qui vient d'être bénite, fut généreusement présentée.

L'honorable N. Cormier, sénateur ; Messieurs G. Turcotte, député au fédéral, L.-J. Fréchette, Louis Roberge, marchand, Louis Roberge, fils, Joseph Demers, marchand, Sinaï Rousseau, Pierre Beaudoin, marchand, Antoine Lemieux, Louis Beaudoin, Alfred Roy, Michel Fortier, Chs Morin, médecin.— »

Pendant sept ans, du haut de son modeste clocher, elle annonça nos jours de joie comme nos jours de tristesse, mêlant sa note joyeuse à nos chants, ou son refrain sonore à nos pleurs. Pendant sept ans elle nous invita à la prière, et sa voix nous était devenue familière. Un jour cependant il fallut s'en séparer, mais elle, ne connaissant ni fatigue, ni repos, allait continuer dans une paroisse naissante le noble devoir qu'elle avait su si bien remplir parmi nous.

TROISIÈME ÉPOQUE

1891-1905

PREMIÈRE PARTIE

1891-1898

LA MUNICIPALITÉ

1891

TROISIÈME ÉPOQUE

1891-1905

PREMIÈRE PARTIE

1891-1898

LA MUNICIPALITÉ

1891

Les années que nous venons de parcourir depuis la fondation de la paroisse jusqu'en 1891, forment ce qu'on pourrait appeler la seconde époque. Avec cette année 1891, le village entre dans la troisième phase de son existence, phase qui ne manque pas d'intérêt pour nous,puisque les faits qui s'y rattachent nous touchent encore de plus près.

L'on a vu, année par année, se dévelpoper l'arbuste planté en 1876 ; aujourd'hui c'est un arbre au tronc solide et fort, vivifié par une sève abondante et vigoureuse.—Il couvre maintenant de son ombre près de cinq cents familles, et peut trouver seul dans notre sol, l'élément nécessaire pour s'accroître davantage. Ainsi, à la suite d'une requête de tous les paroissiens, voyons-nous le village s'ériger en municipalitè sous la nom de " La Municipalité de Thetford Sud ".

* * *

Nous croyons qu'il est plus utile de donner de suite la liste complète de tous nos magistrats qui se sont succédés

sous ce régime. La liste pourra peut-être en être un peu longue, mais le seul but est de rendre hommage à ces citoyens qui ont su tenir d'une main ferme le gouvernail de nos destinées, et conduire à bon port la barque sociale dont ils avaient la direction.

1891.—Le premier maire de la Municipalité de Thetford Sud, fut Monsieur Napoléon Cyr, qui fut ensuite successivement élu pour les années 1892 et 1893. Le résultat de la première élection composa le conseil comme suit : MM. Onézime Gilbert, François Roberge, Pierre Nolet, Honoré Morisset, Ferdinand Lettre et James Croteau, fils.

1892-93.—C'est un hommage à rendre à ces premiers magistrats que de dire qu'ils furent tous réélus pour les années 1892 et 93, à l'exception de Monsieur Pierre Nolet, qui obligé de démissionner en 1892, fut remplacé par M. Charles Fontaine.

1894.—L'élection de 1894 modifia beaucoup la composition du Conseil de la municipalité. Monsieur Louis Martel fut appelé à la mairie, et fut maintenu dans l'exercice de cette charge jusqu'en 1901, alors qu'au mois d'août, il donnait sa démission. Le Conseil se trouva alors composé de MM. Chs Fontaine, Honoré Morisset, Sinaï Rousseau, Gédéon Gilbert, Joseph Walker et William Turner.

1895.—Monsieur Sinaï Rousseau, seul sort de charge, et fut remplacé par M. James Savage.

1896.— MM.—Charles Fontaine et Honoré Morisset sortant de charge furent remplacés par M.M. Achille Lehoux et David Lessard.

1897-98.—MM. Joseph Walker et William Turner seuls gardèrent leurs sièges.—Le nouveau conseil se composa donc de quatre nouveaux membres qui furent : M.M. Robert Moreau, Louis Bilodeau, Pierre Nolet et Alfred St-Pierre, qui furent tous réélus pour l'année 1898, excepté M. William Turner, qui fut remplacé par M. Pierre Bourgault.

1899.—MM. Honoré Morisset, Charles Fontaine et J.-L. Roberge, marchand, remplacent MM. Pierre Nolet, Alfred St-Pierre et Pierre Bourgault.

1900-01-02.—M.M. Robert Moreau et Louis Bilodeau sortent seuls de charge pour être remplacés par M.M. Alfred Lettre et Charles Lemay.—Tous les membres de ce conseil furent élus pour l'année 1901, et au mois d'août, M. le maire Louis Martel donnait sa démission et était remplacé par M. J.-Louis Roberge, marchand, qui a son tour fut élu pendant trois termes consécutifs. En 1902, M. Charles Fontaine sortait seul de charge et avait pour successeur, M. Honoré Allaire.

1903-04.—MM. Ephrem Fortier et Edouard Lemay, siègent à la place de MM. Alfred Lettre et James Waiker. M. le maire J.-Louis Roberge avait été élu pour son troisième terme d'office, mais le 6 juillet, il donnait sa démission et était remplacé à la mairie par M. Honoré Morisset.—En 1904, le Conseil de la municipalité de Thetford Sud se composait comme suit : MM. Honoré Morisset, Ephrem Fortier, Charles Lemay, Honoré Allaire, Edouard Lemay, Ferdinand Massicotte.—

1904.—Maire : M. Honoré Morisset.

Conseillers : MM. Ferdinand Massicotte, Edouard Lemay, James Walker, Pierre Bourgault, Ephrem Fortier.

1905.—Maire : M. Ephrem Fortier.

Conseillers élus : MM. Charles Fontaine et Joseph Dumas.

1906.—Maire : M. Edouard Lemay.

Conseillers élus : MM. Alfred Lettre et Joseph Richard.

Dans le cours de l'année M. Welley Roberge remplaçait M. Pierre Bourgault.

1907.—Maire : M. Edouard Lemay.

Conseillers : MM. Ferdinand Massicotte, réélu, Télesphore Dodier.

1908.—Maire : M. Edouard Lemay.

Conseillers élus : MM. Honoré Allaire et Oliva Dion.

1909.—Maire : M. Ferdinand Massicotte.

Conseillers : MM. Napoléon Phaneuf et Joseph Toussaint.

Le 29 juin 1909, la municipalité de Thetford Sud était divisée. St-Antoine de Pontbriant et Robertson formeront désormais une municipalité distincte.

1910.—Conseil actuel.—Maire : M. Ferdinand Massicotte.

Conseillers, MM. Oliva Dion,
Louis Hébert,
Zéphirin Lepage,
Clovis Biron,
Johnny Perron.
Ludger Gagné

L'érection du village en municipilité indépendante et séparée, la formation du premier conseil et le premier prélèvement d'une taxe, furent les seuls faits importants de l'année 1891.—

Monsieur Honoré Morisset fut le premier secrétaire de la municipalité jusqu'au 5 mai 1891, alors qu'il fut élu conseiller. Monsieur Georges-A. Langevin, alors employé aux bureaux de la compagnie Bell, lui succédait, pour être à son tour remplacé, le 4 août de la même année, par M. Léo Gingras. La difficulté consistait alors à trouver un local pour les séances de ce conseil. Depuis sa formation jusqu'au 4 août 1891, elles se tinrent chez M. Eusèbe Fugère, dans le quartier de la station. Après la nomination de M. Léo Gingras, les séances eurent lieu chez le nouveau secrétaire.

La tâche était très ardue pour ces premiers magistrats, car ils avaient, dés le début, à répondre à plusieurs besoins très pressants, et, disons le en passant, la caisse n'accusait pas encore un bien fort capital. Aussi la nécessité d'un prélèvement de taxe, la première imposée aux paroissiens de Saint-Alphonse, s'imposait-elle d'elle-même. C'est ce qui fut fait dès les premières séances du conseil, et cette première taxe fut de trente-cinq centins par cent piastres, sur la valeur de chaque propriété.

1892

KINGSVILLE

L'année 1892 fut marquée par deux faits importants que nous trouvons, l'un dans les archives de la fabrique, et l'autre dans les cahiers des minutes du Conseil de Ville. Le premier est la formation du premier corps de syndics et la formation du Conseil municipal du Village de St-Alphonse de Thetford, appelé maintenant Kingsville.

La première élection des syndics eut lieu le deuxième dimanche de juillet, et le suffrage général des paroissiens en forma le premier corps comme suit : Premier syndic et président, le Réverend M. J.-A. D'Auteuil, prêtre, curé ; MM. Thomas Camden et Honoré Langlois, deuxième et troisième syndics.

Le 24 juillet avait lieu la première délibération de ces nouveaux syndics, et pour la première fois, on projeta de substituer au premier cimetière, situé comme on l'a vu plus haut près de la première église, un autre plus grand et plus isolé. Le cimetière projeté à cette assemblée, fut le même que nous avons aujourd'hui, à près d'un demi-mille de l'église. La nécessité de ce changement s'imposait pour deux raisons : d'abord, parce que le premier cimetière allait devenir sous peu trop petit, et ensuite, parce qu'on allait se trouver bientôt aussi dans la nécessité de construire une nouvelle église.

* * *

Le 3 novembre, le Conseil Municipal du Village de Saint-Alphonse tenait sa première réunion. C'est à partir de cette date jusqu'à son érection en ville, que le village porta le nom de Kingsville. La charte d'érection en ville substituera à ce mot, les trois autres : " Ville de Thetford Mines ".— Après avoir prêté serment, M. Onésime Bouthillet occupa le

siège de la présidence pour cette première session. M. le notaire Léonidas Laliberté agissait comme écrivain. L'on procéda de suite à l'érection du premier maire du Village de Kingsville, et sur proposition de M. Napoléon Tanguay, secondée par M. Gualbert Genest, M. Antoine Lemieux fut élu unanimement.—

***

Nous avons cru qu'il serait mieux de donner la liste complète de tous les maires et conseillers de Kingsville sous forme synoptique, afin de rendre la chose plus claire, et par là, moins monotone, évitant ainsi aux lecteurs des recherches inutiles.—

1892. Maire : M. Antoine Lemieux.

Conseillers : MM. { Onésime Bouthillet,
Napoléon Bellegarde,
Gualbert Genest,
Napoléon Tanguay,
Edouard Doucet,
Cyrille Larochelle,

1893-1894. Les conseillers sous le nouveau Conseil furent élus pour trois ans. Cependant, bien qu'il eut été décidé que deux d'entre eux dussent être remplacés après la première année, M.M. Edouard Doucet et Napoléon Bellegarde, sur proposition, furent réélus une seconde fois. M. Antoine Lemieux fut réélu successivement pour les années 1893-94-95 et 96.—

1895. Maire : M. Antoine Lemieux.

Conseillers : MM. { Napoléon Bellegarde,
Napoléon Tangauy,
Edouard Doucet,
Joseph Legendre,
François Dubreuil,
Tancrède Bourque,

1896. Maire : M. Antoine Lemieux.

Conseillers : MM.
- Napoléon Bellegarde,
- Joseph Legendre,
- François Dubreuil,
- Louis Roberge,
- Louis Roberge, marchand,
- Joseph Demers, marchand,

1897. Maire : M. Joseph Demers, marchand,

Conseillers :
- Joseph Legendre,
- François Dubreuil,
- Tancrède Bourque,
- Louis Roberge, marchand,
- Elisée Lafrance,
- Thomas Grégoire,

1898. Maire : M. Louis Roberge, marchand,

Conseillers : MM.
- Joseph Legendre,
- Elisée Lafrance,
- Thomas Grégoire,
- Joseph Demers,
- William Sévigny,
- Nazaire Fugère,

1899. Maire : M. Elisée Lafrance,

Conseillers : MM.
- Joseph Legendre,
- Thomas Grégoire,
- Aurèle Roy,
- J. H. Lessard,
- William Sévigny,
- Nazaire Fugère,

1900. Maire : M. J. H. Lessard.

Messieurs les Conseillers sont les mêmes, excepté, M. Elisée Lafrance qui est remplacé par M. Frs-Xavier Roberge.—

1901. Maire : M. J. H. Lessard, obligé de donner sa démission, quelques temps après son élection, était remplacé par M. B. J. Bennett, gérant de la Compagnie King.

Maire : M. B. J. Bennett.

Conseillers : MM.
- Thomas Grégoire,
- Aurèle Roy,
- F.-X. Roberge,
- B. J. Bennett,
- Prime Auclair,
- A. S. Johnson,
- Ed. Poirier,

Le 4 février, M. A. S. Johnson, donnait sa démission et était remplacé par M. Edouard Poirier.—

1902. Maire : M. J. B. Bennett.

Conseillers : M.M.
- Thomas Grégoire,
- F.-X. Roberge,
- Prime Auclair,
- Edouard Poirier,
- Alfred Gagnon,
- Joseph Roberge,

1903. Maire : M. B. J. Bennett.

Conseillers: MM.
- Joseph Roberge, marchand.
- Alfred Gagnon,
- Edouard Couture,
- Godfroi Bellavance,
- William Gingras,
- F.-X. Roberge,
- O. Turcotte,

Le 5 février, M. Octave Turcotte remplaçait M. F.-Xavier Roberge.—

1904. Maire : M. B. J. Bennett.

Conseillers : M.M.
- Joseph Roberge, marchand.
- Alfred Gagnon,
- J. S. Hébert,
- Godfroi Bellavance,
- William Gingras,
- Octave Turcotte,

1905. Première élection.

Maire : M. B. J. Bennett.

Conseillers : MM. | Godfroi Bellavance, Octave Turcotte, William Gingras, J. Salomon Hébert, Rémi Laliberté, Ferdinand Auger,

Le 16 juin, lors de l'émission de la charte de Ville par la Législature de Québec, une nouvelle élection amena au pouvoir d'autres conseillers nouveaux. Nous en ferons mention lorsque, par la suite des évènements, nous serons arrivés à cette époque.

1892

Depuis la formation du Conseil Municipal de Kingsville jusqu'à 1910, six secrétaires-trésoriers se sont successivement succédés. Le premier fut M. Théodule Turcotte, un des premiers marchands du Village. (3 novembre 1892-96).

M. le notaire Elisée Noël, 1896 à 99.
M. le notaire Léonidas Laliberté, 1899 à 1903.
M. le notaire A. O. Vachon, 1903 à 1906.
M. Sam. Deschamps, avocat, 1906-1907.
M. le notaire Victor Morissette, 1907....

1893

Il est beau et bon de travailler au progrès et à l'embellissement d'une ville ou d'un village, mais il est une autre chose

qui doit passer avant toute autre : c'est la protection de la vie et de la santé des citoyens. Aussi il fait plaisir de constater que l'un des premiers actes du Conseil, après avoir satisfait aux besoins les plus urgents, fut la formation d'un Bureau de santé. C'est ce qui fut fait à la séance du Conseil du 6 février 1893, sur la demande de M. le Dr Charles E. Morin. Le Bureau se composa de trois membres ; M. le Docteur en fut nommé directeur, assisté de MM. Théodore Dumais et Octave Turcotte.



Mr l'abbé LACTANCE MAYRAND, ptre.

Deuxième Curé de la paroisse de St-Alphonse de Thetford.

* * *

" Le village, nous dit une chronique du temps, a pris depuis quatre ans des proportions vraiment phénomenales, et

marche à pas de géants dans la voie du progrès. Maintenant de chaque côté de la rue principale, depuis le quartier de l'Eglise, où l'on compte déjà une trentaine de maisons, jusqu'à l'autre extrémité, l'on voit une suite de belles résidences, séparées entre elles que de quelques pieds.—Il en est de même pour les deux rues parallèles à la rue principale, l'une, au sud, longeant la ligne du chemin de fer, l'autre au nord. La rue Bell avec ses deux rangées bien régulières de jolies maisons rouges, jette un joli coup d'œil. Le quartier Johnson, de son côté, essaye de rivaliser de zèle avec l'autre extrémité du village, et forme un très fort noyau. Un grand nombre de maisons de commerce et d'industrie de tout genre, font des affaires d'or. Les mines sont dans leur plein fonctionnement, et des familles nouvelles affluent de partout ".

Un tel aperçu nous montre clairement le progrès accompli, et l'état du village en 1893.

* * *

Pour la première fois, le 6 mars, une grande question fut mise à l'ordre du jour, et pour la première fois, des requêtes de licences furent présentées au Conseil. Les demandeurs étaient au nombre de cinq.

Pour ne blesser personne, et aussi pour ne pas sembler vouloir mettre un point de critique, tout petit qu'il puisse être, nous ne donnerons aucun nom.

Le 13 mars, le Conseil passait le premier règlement concernant la vente des boissons dans le village, et à l'unanimité, on en limita le nombre à une seule.

* * *

Le 18 mars, avait lieu la nomination des premiers estimateurs du village, qui furent MM. François Landry, Honoré Langlois et Pierre Lambert. Le 13 avril, l'on faisait la première liste des électeurs, pour l'assemblée législative, du village de Kingsville. Cette liste servit de base pour l'évaluation

des propriétés du village, et après le rapport des estimateurs, le Conseil émettait, le 17 juillet, le premier rôle d'évaluation.

***

Comme le village était maintenant assez considérable, et que la prudence est toujours la mère de la sûreté, un point important restait à résoudre. Après s'être appliqué à protéger la vie et la santé des citoyens, il fallait songer à prendre les moyens nécessaires pour protéger leurs propriétés. Il fallait donc se mettre en garde contre le danger des incendies si fréquents dans nos forêts. Pour la première fois, à la séance de Conseil du 14 août, l'on discuta le projet d'acheter une pompe à incendie.

L'on verra plus tard comment ce projet se réalisera.

***

L'année 1893, vit aussi le commencement des travaux de notre aqueduc. M. Xavier Lachance, ayant pour fournisseur M. C.-F. Langlois de Lévis, en commençait les opérations. Après être devenu possesseur des pouvoirs d'eau situés à une distance de près de trois milles du village, sur les limites des terres appartenant encore aujourd'hui à MM. J. Binette et Elz. Simard, dans le 4ème rang, M. Lachance commençait la pose des premiers tuyaux de bois au printemps même.

1893

LA FANFARE

Passer sous silence la fanfare serait mal reconnaître ses précieux services et la large part qu'elle a toujours prise dans

l'organisation et le réhaussement de nos fêtes religieuses et civiles.

Organisée en 1893, par MM. Louis-H.-Huard et Joseph Gilchrist, la Fanfare, depuis, l'Union Musicale de Thetford, grâce au dévouement de ses professeurs successifs, aidée et encouragée par les citoyens les plus marquants et par le public en général, s'est développée petit-à-petit, et forme aujourd'hui un excellent corps de musique. Acclamée chez nous, elle s'est attiré plus d'une fois, dans différentes villes, des félicitations et des témoignages dignes d'estime.

Monsieur J. Bailey en fut le premier directeur et professeur. Monsieur Joseph Rousseau lui succédait pour être renplacé, ces dernières années, par M. Ls H. Huard.

Nous sommes heureux de donner ici les noms des membres de l'Union Musicale, telle que réorganisée en 1909, par M. Ls H. Huard professeur actuel.

MM. Joseph Vallières,
Joseph N. Bourque
Adrien Francœur,
Louis Vallières,
Napoléon Lemoine
Alfred Bourque,
Emile Binette,
Eugène Garneau,
Alphonse Drouin,

MM. Arc. Blais,
Art. Baillargeon,
Henri Doyon,
A. Sévigny,
J. Gingras,
A. Proulx,
S. Michaud,
J. Blais,
A. Croteau,

Jérémie Bouchard.

1894-95

Le peu de documents relatifs aux années 1894 et 1895, nous oblige à être très bref sur ces deux années.

Au printemps de 1894, M. C. F. Langlois, de Lévis, devenait seul propriétaire de l'aqueduc, et la pose des tuyaux, commenceé

l'année précédente, se poursuivit avec ardeur. L'entreprise était très considérable, si l'on songe au travail que couta la pose de ces tuyaux sur un parcours de trois milles, par un terrain aussi accidenté et non encore défriché. Cependant, dans l'été de 1896, plusieurs familles abandonnaient le système de puits, dont l'eau, disons le en passant, n'était pas toujours salubre, pour jouir du bienfait inapréciable d'une eau pure et limpide.

Le premier gérant fut M. A. Audet de St-Léon de Standon.. A l'automne, M. Joseph Legendre lui succédait, pour en garder l'administration jusqu'en 1900. C'est durant cette intervalle que se fit la pose générale des tuyaux dans le village, et le commencement de la substitution des tuyaux de fer aux tuyaux de bois. M. Alexandre Groleau remplaçait alors ce dernier, pour l'être à son tour, en 1903, par M. Eugène Lamonde qui en a encore aujourd'hui l'administration au nom de la ville.

CÉLÉBRATION DE LA ST JEAN-BAPTISTE.

Il n'est personne qui ne garde encore très vivace le souvenir de ces fêtes qui soulevèrent chez nous, pour la première fois peut-être, le vrai patriotisme. Gràee à l'initiative d'un comité de citoyen, elles eurent un résultat qui dépassa toute attente.

Après une grande messe solennelle harmonisée, une magnifique parade, dans laquelle figuraient, fanfare en tête, toutes les sociétés de secours mutuels, plusieurs chars allégoriques, et le petit St Jean-Baptiste traditionnel, circula dans les rues du village.

En quelques instants toute notre histoire défila sous nos yeux: la fameuse cabane d'écorce du sauvage, les différents corps de métiers, les différentes industries, les maisons de commerce, voir même jusqu'à nos mines en miniature.

Dans l'après-midi, une fête champêtre réunissait tous les paroissiens. Différents sports et amusements, mêlés d'incidents

de toutes sortes, firent paraître bien courtes ces quelques heures. Le soir, après plusieurs discours patriotiques, un magnifique feu d'artifice vint clore cette journée.

* * *

Le projet de substitution d'un nouveau cimetière au premier, émis en 1892, avait été peu après adopté. Monsieur le Curé avait fait alors appel à la bonne volonté des paroissiens pour déblayer et niveler le terrain, très accidenté à cet endroit, et elle ne lui fit pas défaut .—Tout le monde y mit la main, rivalisant de zèle, et pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, des années 1894-1895, l'on vit tous les paroissiens sacrifier leur repos bien mérité du Dimanche, pour travailler, avec la permission de Son Eminence le Cardinal Taschereau, à cette œuvre essentiellement religieuse.—Le 7 octobré 1894, avait lieu la bénédiction solennelle de notre cimetière actuel, par Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, alors archevêque de Québec. Cette imposante cérémonie se fit au milieu d'un grand concours de prêtres et d'une foule immense de fidèles de la paroisse et des villages voisins.

* * *

A la séance du 4 novembre 1895, le Conseil mit à exécution le projet d'achat des boyaux à incendie, discuté et adopté quelques mois auparavant...

1896

Le 28 mars tout le village était en deuil. Les drapeaux à demi-mats, annonçaient la mort de M. William King, qui venait de s'éteindre à sa résidence privée après une courte maladie. M. William King est sans contredit celui, qui, dès

les débuts de la paroisse, a le plus fait pour son avancement. Les anciens, et tous ceux qui l'ont connu, parlent encore aujourd'hui de sa bonté et de sa douceur pour tous ses employés, et de sa grande libéralité pour les pauvres, qui ne frappèrent jamais en vain à sa porte, sans recevoir toujours de sa part un prompt et large secours. Les journaux du temps ont rendu à sa mémoire un éloge digne des qualités du regretté disparu, et son souvenir reste à jamais gravé dans la mémoire de tous ceux qui, de loin ou de près, ont eu quelques rapports ou quelques liaisons avec lui.

* * *

A sa séance régulière du mois de mars, le Conseil fit appel à quelques hommes de bonne volonté afin de former une brigade volontaire de pompiers. Comme nous l'avons vu plus haut, le Conseil, après avoir émis le projet de l'achât d'une pompe et des boyaux à incendie, l'avait mis à exécution. Cependant les ressources de la caisse municipale ne permettaient pas de garder continuellement des hommes sous fonction et de se pourvoir de tous les accessoires nécessaires. La pompe n'était certainement pas selon les nouveaux modèles, mais après expérience faite, elle était tout-à-fait suffisante pour toutes les occasions qui pourraient se présenter. Il fallait donc que quelques hommes se dévouassent, et fussent toujours prêts à répondre à l'appel en cas d'incendie. Nos annales cependant, et nous devons en remercier le ciel, à part trois ou quatre fois, ne font mention d'aucun incendie notable.—

* * *

L'on vient de voir les différentes mesures prises par le Conseil afin de protéger la vie, la santé et les propriétés des citoyens... Il en restait cependant une autre, non moins importante. La population augmentait considérablement de jour en jour, et il devenait urgent de se protéger contre les désordres qui commençaient à se faire déjà trop fréquents.

Il fallait leur mettre un frein immédiatement et saper le mal dans sa racine. C'est à cette fin, que Monsieur le Curé J. A. D'Auteuil, présentait, à la séance du Conseil du 7 avril, une requête demandant la formation d'un corps de police. La requête fut de suite prise en sérieuse considération, mais ce n'est qu'en 1899, que ce corps fut formé.

* * *

Le 6 juillet, l'on commença la construction de la bâtisse qui nous sert aujourd'hui temporairement de prison, mais dont le but alors, était de protéger contre les intempéries du temps et des saisons la pompe et les boyaux à incendie. C'est pour subvenir aux payement de ces achats qu'avait lieu le 2 novembre le deuxième prélèvement de taxe. Elle fut cette fois de soixante centins par cent piastres sur la valeur des biens fonds, et de cinq centins par piastres sur le loyer annuel de tout locataire.

* * *

L'accroissement rapide de la population fut cause que la première église était devenue, en 1896, de beaucoup trop petite. La nécessité de construire un autre temple s'imposait. Le projet de construction était adopté depuis quelques temps déjà, et des demandes de soumissions avaient été envoyées dans les différents journaux de la Province. Le 11 octobre, avait lieu une assemblée générale des syndics et des paroissiens, dans le but d'examiner les plans et devis de la future église, préparée par l'architecte M. David Ouellet, de Québec, et approuvés par Monseigneur C.-A. Marois, vicaire-général, et pour prendre en considération les différentes soumissions reçues pour les exécuter. L'entreprise fut adjugée à M. Joseph St-Hilaire, de St-Romuald, pour le prix de vingt-cinq milles piastres y compris le système de chauffage.—

Le corps des syndics en 1896, et le deuxième formé depuis le commencement de la paroisse, se composait de M. le Curé

J.-A. D'Auteuil, et de MM. Louis Mc-Crea, Louis Martel et Louis Roberge, marchand.

Une difficulté surgissait. Ou fallait-il construire la nouvelle église ? Ne valait-il pas mieux la construire sur le côté opposé à la rue principale, tout à côté du premier presbytère, sur un terrain appartenant à la Fabrique, où n'était-il pas préférable de construire sur le même côte de la rue principale, à quelques pieds de la première église ? Il ne nous appartient pas de discuter la chose, puisque la question a été tranchée par l'autorité ecclésiastique.

Le 15 novembre, M. l'abbé François, Narcisse Fortier, curé de St-Joseph de Beauce, était délégué par Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin, pour fixer la place de la nouvelle église. L'endroit qu'occupe l'église actuelle fut choisi.

Les débats relatifs à cette construction furent définitivement terminés dans une nouvelle assemblée des paroissiens le 6 Décembre. Il y fut adopté :

1o De substituer à la vieille chapelle devenue trop petite et plus susceptible de réparations, une autre avec sacristie à angle droit, d'après les plans et devis de l'architecte D. Ouellet.

2o De porter l'entreprise à $27,500.00.

3o De donner l'entreprise à M. Joseph St-Hilaire, de St-Romuald.

1897

Le village de Thetford, comme tous les autres centres assez considérables de la Province, ne fut pas longtemps exempt de l'envahissement des cirques, théâtres, ou autres amusements étrangers. Les membres du Conseil, toujours soucieux de sauvegarder les intérêts des citoyens, ne pouvaient pas ne pas leur imposer un frein, qui eut pour bon résultat, sinon de les éloigner complètement de notre population, au moins d'en diminuer le nombre. C'est, disons le en passant,

grâce à une forte taxe imposée par le Conseil à sa séance du 10 février, que notre ville doit d'être protégée encore aujourd'hui contre tous ces amusements extérieurs, dont le moindre danger peut-être, est de faire perdre un argent trop difficilement gagné.

* * *

Un des évènements les plus importants, pour le côté religieux, fut la substitution des marguillers au corps de syndics existant depuis 1892. La première élection en eut lieu le 21 février.—Pour former un corps le plus complet possible, il fut résolu que le nombre des marguillers à élire serait de douze, dont trois devant demeurer immédiatement en exercice et dits, marguillers du banc, et neuf, dits anciens marguillers...

Furent élus marguillers du banc, MM. Napoléon Métivier, Octave Turcotte et Stanislas Royer.

Formèrent le corps des anciens marguillers, MM. Paul Marchand,—Elie Breton,—James Croteau, père,—Gualbert Genest,—Ferdinand Mailhot,—Michel Fortier.—Honoré Morisset,—François Dubreuil et Thomas Grégoire.

Nous continuerons encore ici notre mèthode ordinaire, en donnant de suite la liste complète des marguillers depuis 1897 jusqu'à 1910...

1898. MM. Octave Turcotte, marguiller en charge.
Stanislas Royer,
William Gingras,

1899. MM. William Gingras,
Stanislas Royer,
Elisée Lafrance (décédé dans la même année.)

1900. MM. Louis Gagnon (élu le 29 avril.)
William Gingras,
Horoné Morisset,

1901. MM. Ls Gagnon, (remplacé par M. Frs Roberge).
Honoré Morisset,
Edouard Couture,

1902. MM. Honoré Morisset,
Edouard Couture,
Damase Vallé,

1903. M. Georges Delisle,

1904. M. Théophile Turgeon,

1905. M. Cyrille Gagnon,

1906. M. Pierre Couture,

1907. M. Sinaï Rousseau,

1908. M. Thomas Grégoire,

1909. M. Napoléon Beauchemin,

1910. M. Joseph Legendre,

Nous avons donné jusqu'en 1902 les trois marguillers du banc afin de mettre les lecteurs plus en état de placer chacun à la date qui lui est propre, mais pour plus de brièveté, nous avons cru pouvoir ensuite nous en dispenser.—

* * *

Les plans et dévis de construction avaient été adoptés et l'entreprise adjugée à M. Joseph St-Hilaire, il ne restait plus que le contrat à signer. Ce fut le premier acte des marguillers du banc, et la passation de ce contrat se fit le 28 février.

Le Révérend M. J.-A. D'Auteuil et M. Luc Cartier furent, à la même assemblée, nommés inspecteurs des travaux.

De grandes questions s'agitèrent alors au sujet de la construction de la nouvelle église, comme dans toutes les constructions de ce genre. Pour un double point de vue, d'économie et de défrichement, il fut résolu, à une assemblée générale des marguillers, le 13 juin, d'extraire des terrains de la Fabrique, la pierre nécessaire pour les fondations. Le résultat fut que ces terrains, apparemment impropres à toute culture, devinrent très cultivables et d'un très grand prix.

* * *

Restait à décider l'emprunt, et l'emploi soit de la peinture ou de la tôle d'acier pour les murs intérieurs et extérieurs de l'église.

La nécessité de l'emprunt s'imposait, et ne rencontra aucune objection.

L'autre question fut cependant longtemps débattue. A une assemblée précédente, le 13 juin, il avait d'abord été décidé d'employer la peinture et le sablage pour l'extérieur, et la peinture seule pour l'intérieur. L'assemblée générale des paroissiens du 25 juillet renversa cette décision et vota l'emploi de la tôle d'acier, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. Cette dernière décision fut de nouveau sanctionnée dans une nouvelle assemblée tenue le 25 octobre.

* * *

Les travaux de construction furent poussées avec une si grande activité, que, le 23 novembre, les paroissiens avaient le bonheur d'assister à deux imposantes cérémonies, rappelant le souvenir de celles de 1885 et 1890.—Au milieu de toute la population pieusement réunie, M. le curé J.-A. D'Auteuil bénissait la première pierre du nouveau Temple, et la première cloche destinée au petit clocher. Signèrent l'acte de bénédiction de la première pierre, MM. Antoine Lemieux,

J.-L. Roberge, Joseph Bernier, Edouard Roberge, Alfred Gagnon, F.-X. Roberge, G.-A. Langevin, J.-H. Lessard. La première cloche, du poids de 320 lbs, reçut les noms de Ludovica, Nazaria, Alphonsina.—La liste des parrains et marraines qui ont signé ce deuxième acte est trop longue pour que nous la donnions ici. Sous l'habile direction de M. le curé et de quelques organisateurs laïques, ces fêtes ont eu un cachet tout particulier de grandeur et de solennité.

* * *

L'on peut avoir une idée approximative des travaux accomplis dans les mines depuis le commencement de leurs opérations jusqu'à 1897, par la demande que fit la Compagnie King, à la séance du Conseil du 5 avril. Avec la pierre retirée des excavations, " Pits " depuis 1878, l'on avait formé d'immenses jetées, " dumps " depuis les excavations elles-mêmes jusqu'à la ligne du chemin de fer. Cet espace devint bientôt insuffisant, et cette compagnie fut obligée de les continuer depuis la ligne du chemin de fer, jusqu'à la rue principale. En 1897, cette même compagnie demandait un permis de construction d'un pont au-dessus de la rue principale, pour étendre ses jetées jusqu'à la rivière, traversée elle-même en 1909. Ceci peut aussi s'appliquer aux autres compagnies, qui, avec un nombre à peu près égal d'employés, s'étaient aussi vite développées et fait d'aussi rapides progrès.

* * *

Il est maintenant une question qui nous est souvent posée par les étrangers qui visitent notre ville, et que j'ai moi-même entendu se poser entre des citoyens mêmes de la ville. Nos rues ont-elles chacune leur nom propre, ou allons-nous encore au hasard dans ce véritable labyrinthe de maisons et de rues se croisant en tous sens. La majorité des citoyens n'ignore pas le fait, mais je crois que c'est la minorité, pour ne pas dire moins encore, qui pourrait donner à chacune d'elles les

noms qui leur furent donnés à la séance du Conseil du 6 décembre. L'énumération en sera peute-être un peu longue, mais elle ne manque certainement pas d'importance et d'intérêt pour tous les citoyens.

Rue Notre-Dame.—Communément appelée, Grande Rue, s'étendant depuis l'extrémité Est du village, jusqu'à la traverse du chemin de fer, près du magasin de M. A.-S. Johnson : ou mieux, jusqu'à sa fonction avec le grand chemin du Lac Noir.

Rue Johnson.—Depuis la jonction de la rue Notre-Dame avec le chemin du Lac-Noir, jusqu'à l'extrémité Nord-Ouest de la ville ; Eglise de St-Maurice.—Cette rue se trouve maintenant la rue principale de Saint-Maurice.

Rue Lafrance.—Allant du Nord au Sud-Est, longeant la ligne du chemin de fer, depuis la jonction de la rue Johnson avec le chemin du Lac-Noir, jusqu'à sa propre jonction avec une deuxième rue qui lui est parallèle, mais qui n'a pas encore de nom propre.—

Rue Victoria.—A l'Est de la ligne du chemin de fer, entre les maisons de la Compagnie Johnson.—

Rue Mitchell.—A la dernière extrémité du village, sur le chemin du Lac Noir, entre les maisons de la Compagnie Mitchell.

Rue Smith.—De la rue Notre-Dame, se dirigeant vers le Nord-Ouest, vis-à-vis de la station du chemin de fer.

Rue St-Louis.—Première rue à l'est de la rue Smith, vers le Nord-Ouest.

Rue Sheridan. La suivante à l'Est.

Rue Bell.—Entre les maisons de la Compagnie du même nom.

Rue St-Pierre.—Première rue à l'Ouest des moulins de la Compagnie King. Depuis la ligne du chemin de fer, traversant la Rue Notre-Dame, se dirigeant vers le Nord-Ouest, jusqu'à la prison actuelle.

Rue Labranche.—Première rue à l'Est des moulins de la Compagnie King, depuis la ligne du chemin de fer jusqu'à la rue Notre-Dame.

Rue King.—Première rue parallèle à la rue Notre-Dame, au Sud, longeant la ligne du chemin de fer, et se dirigeant de l'Ouest à l'Est.—

Rue St-Joseph.—De la rue King, traversant la rue Notre-Dame, et se dirigeant du Sud-Est au Nord-Ouest, entre les les propriétés de MM. Joseph Demers, marchand, et Eugène Lacerte, médecin, et de M. F. H. Labranche et la Banque "Eastern Townships".

Rue Dumais.—Parallèle à la rue St-Joseph, entre l'Eglise, le Couvent, et les propriétés de MM. Joseph Roberge et L.-H. Huard, marchands.

Rue St-Charles.—Première parallèle à la Rue Notre-Dame, au Nord-Ouest, et à l'ouset de l'Eglise.

Rue St-Thomas.—Deuxième parallèle.

Rue St-Antoine.—Troisième parallèle.

Rue St-François.—Quatrième parallèle.

Rue St-Alphonse.—Depuis l'extrémité du quartier St-Georges, jusqu'à la rivière. Première rue transversale à l'Est de l'Eglise.

Rue Mailhot.—Longeant la ligne du chemin de fer, parallèle à la rue principale et au Sud.

Rue D'Auteuil.—Deuxième parallèle, au Nord de la rue Notre-Dame.

Rue Cartier.—Première parallèle à la rue St-Alphonse. De cette dernière jusqu'à la rue Notre-Dame, au Sud.

Rue Cyr.—Deuxième parallèle à la Rue St-Alphonse. S'étendant de cette dernière jusqu'à la rivière, traversant la rue Notre-Dame, du Sud au Nord.

Rue Roberge.—Parallèle à la rue St-Alphonse, au Nord de la rue Notre-Dame. S'étendant de la rue D'Auteuil jusqu'à la rivière.

Rue Ste-Anne.—Parallèle à la rue St-Alphonse, entre cette dernière et la Rue Cyr. De la rue Notre-Dame à la rue D'Auteuil.

Comme on le voit à première vue, plusieurs autres rues ne sont pas nommées dans cette liste, et beaucoup seront surpris de ne pas y reconnaître celle où ils demeurent. La raison est que toutes celles qui sont passées ici sous silence, n'étaient pas encore ouvertes, pour la plupart du moins, à l'époque ou cette liste fut faite par le Conseil. Les cahiers de délibérations du Conseil ne font mention que de ces vingt-cinq noms à eette époque.



TROISIÈME ÉPOQUE

1891-1905

DEUXIÈME PARTIE

1898-1905

TROISIÈME ÉPOQUE

1891-1905

DEUXIÈME PARTIE

1898-1905

1898

C'est dans l'espace de temps compris entre les années 1898 et 1905, espace que j'appellerai la deuxième partie de la troisième époque, que vont se dérouler les principaux faits qui ont donné à notre village cet état de grandeur et de prospérité dont il jouit maintenant. C'est dans ce laps de temps, sous l'habile direction de nos magistrats, que va se préparer, de loin peut-être, cet épanouissement de grandeur dans la proclamation de la charte de ville par la Législature de Québec, en 1905.—Les faits les plus remarquables sont en grande partie pour le côté civil ; mais puisque le pouvoir civil ne peut bien fonctionner et produire d'heureux résultats qu'en tant qu'il va de pair avec le pouvoir ecclésiastique, les faits de ce dernier ne laisseront pas d'avoir leur importance capitale.—

Dès le début de cette année, il s'agissait de résoudre deux grandes questions, qui, vu leur étroite connection, peuvent cependant se réduire à une seule.

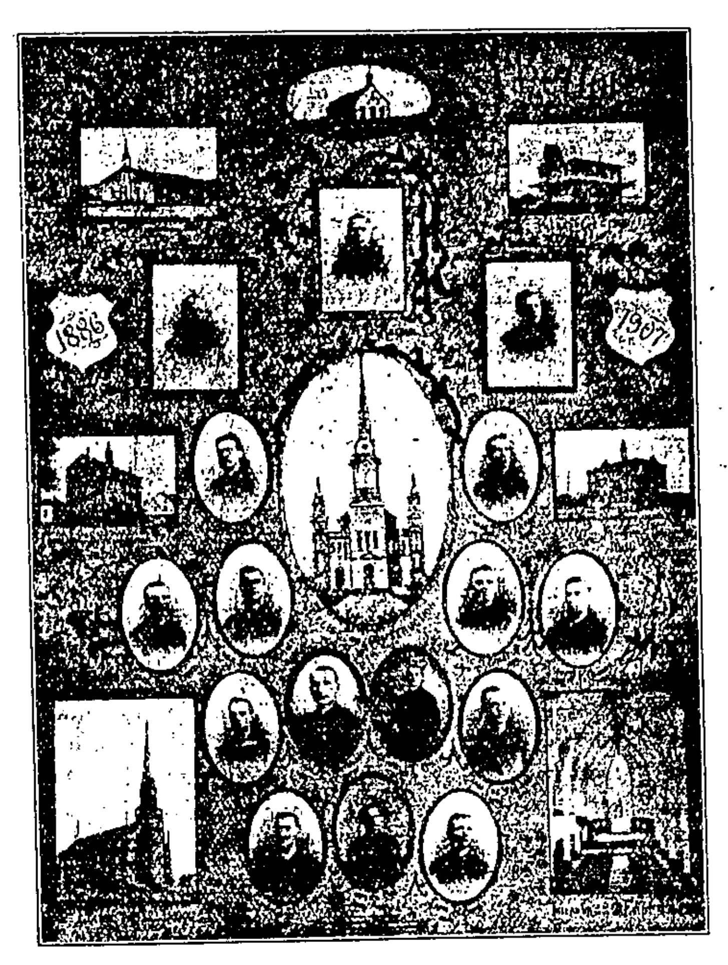


TABLEAU HISTORIQUE

De la paroisse de St-Alphonse de Thetford.

Comme on l'a vu précédemment, à l'assemblée générale des paroissiens du 20 juillet de l'année précédente, l'emprunt nécessaire pour couvrir le prix de construction de la nouvelle eglise avait été proposé et adopté. Restait maintenant à donner à la Fabrique un titre bon et valable pour pouvoir faire un tel emprunt, et voir aux meilleurs moyens à prendre pour y faire honneur.

La solution à ces deux questions fut donnée à une assemblée des marguillers, tenue le 23 janvier de cette année 1898. Il y fut résolu : 1o Que les immeubles appartenant à la Fabrique de la paroisse de St-Alphonse, et qui jusque là étaient restés au nom de la corporation archiépiscopale de Québec, soient transférés à notre propre Fabrique ; 2o De faire une répartition sur chaque propriétaire de terres ou d'immeubles pour un terme de six années.

* * *

C'est alors que l'on vit apparaître de nouveau la collecte mensuelle des premiers temps, bien que sous une forme nouvelle. Au lieu d'être cette fois une retenue sur le salaire des mineurs et des journaliers, comme on l'avait fait en 1886, elle se fit à domicile comme aujourd'hui. Quelques paroissiens de bonne volonté furent nommés pour aller, une fois le mois, frapper à toutes les portes, et demander, comme aujourd'hui encore, vingt-cinq centins par mois à chaque famille. Grâce à ce mode de procédé, dont tous les paroissiens furent très satisfaits et pour lequel ils se sont toujours montrés bien dévoués, aucune autre répartition ne fut jugée nécessaire.

* * *

Bien que les travaux de construction fussent poussés avec une très grande activité, les paroissiens soupiraient après le



Mr l'abbé J. G. GOUDREAU, ptre.

Troisième Curé, et Curé actuel de la paroisse de St-Alphonse de Thetford.

jour ou ils pourraient prendre possession de leur nouvelle église. Ce jour tant désiré arriva enfin, et le 6 janvier en avait lieu la bénédiction privée, pour des raisons toutes spéciales. La bénédiction fut immédiatement suivie de la première messe.

Le changement était plus que sensible. A notre bonne vieille chapelle, à qui nous venions de dire un dernier adieu et qui, dans sa manière, contente d'avoir vécue, semblait saluer humblement celle qui lui faisait maintenant ombrage, et se mêler, malgré son langage muet à la joie des paroissiens, succédait une grande et vaste église, au style gothique, aux longs murs blancs et dorés et au clocher élancé.

Le souvenir en étant encore très vivace, et tous les paroissiens conservant encore, avec un soin tout particulier, la photographie de cette deuxième église, nous croyons qu'il vaut mieux, pour être plus bref, de n'en pas ajouter davantage.

* * *

Ce fut dès les premiers jours de février que le village, prenant un nouvel essort dans la voie du développement et du progrès, commença à peser pour beaucoup dans la balance politique. Le 7 de ce mois, en effet, était faite la première grande division de la municipalité en trois arrondissements de votation.

Les livres des délibérations du Conseil, que Monsieur le Secrétaire de la ville a bien voulu nous laisser consulter, ne relatant que le fait et les différents arrondissements, nous nous contenterons de les rapporter tels quels.

1er Arrondissement : Les lots Nos 25 du 5ième Rang 26 du 6ième, et une partie du 26 du 5ième.

2ième Arrondissement : Le reste du lot No. 26 du 5ième Rang.

3ième Arrondissement : Les lots Nos 27 et 28.

Nous aurons plus tard une autre division qui permettra aux lecteurs de mieux se reconnaître,

1899

Si l'année 1898 ne fut pas très fertile en faits importants, l'année 1899 fit époque dans les annales de notre paroisse, non pas peut-être encore par la multiplicité des faits, mais bien par leur grande importance et par le nouvel élan qu'ils ont donné à notre paroisse.

Avant de les relater cependant, nous avons un devoir bien doux à remplir.

Pas un paroissien n'a oublié, que ce fut durant cette année, au mois d'avril, que nous avions la douleur de perdre le dévoué fondateur de notre paroisse et notre premier Pasteur, le Révérend Monsieur J.-A. D'Auteuil, que la maladie obligeait, pour quelques années, à laisser le ministère et ses enfants de St-Alphonse, si chers à son cœur.

Il faudrait une plume autre que la mienne pour le louer dignement et lui donner tout le mérite qui lui revient. Pour cela, il nous faudrait repasser, l'un après l'autre, tous les actes accomplis durant les treize années passées au milieu de nous, et dans tous, il nous apparaît comme le prêtre zélé et charitable, comme le Pasteur dévoué, au cœur large, à la main bienfaisante. Fondateur de la paroisse, il s'y trouvait comme un père au milieu de ses enfants, les conduisant d'une main ferme dans le chemin de l'honneur, du devoir et de la vertu, après leur en avoir lui-même donné l'exemple.

Depuis son arrivée, en octobre 1886, jusqu'à son départ, en avril 1899, il présida à nos destinées religieuses et civiles, n'ayant en vue que son devoir, la plus grande gloire de Dieu, le bien spirituel et temporel de ses ouailles, et l'agrandissement de notre village.

Il a eu la joie, et il se plaît à la renouveler encore, de voir son œuvre entrer et marcher dans la voie de la grandeur, du progrès et de la prospérité.

Pour voir ses œuvres, nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur le passé, voir ce qu'était le village en 1886, et ce

qu'il était en 1899. Notre paroisse, "sa chère paroisse", comme il l'appelle encore aujourd'hui, lui doit en effet dans une bien large mesure ce qu'elle était à son départ.

La paroisse de Saint-Antoine de Ponthriand, est une autre de ses œuvres.

Ami très dévoué de l'éducation, la ville de Thetford lui doit son couvent, et si la maladie qui a occasionné son départ l'a empêché de construire le Collège, qu'il projetait, les paroissiens savent ce qu'il a fait et ce qu'il a donné pour sa construction.

C'est avec regret que nous l'avons vu nous quitter, mais c'est aussi avec une joie inexprimable que nous voyons encore ce vénéré prêtre, qui nous a laissé, pour ainsi dire, une partie de son cœur, venir nous visiter de temps à autre.

Toujours ses enfants se souviendront.

* * *

Comme on l'a vu précédemment dans la liste complète des révérends Messieurs les curés et vicaires qui se sont succédés dans la paroisse, le Révérend Monsieur J.-A. D'Auteuil eut pour successeur le Révérend Monsieur L. Mayrand, qui arrivait au milieu de nous dans ce même mois d'avril. Cependant, comme on l'a vu aussi, son mauvais état de santé l'obligea à se retirer en octobre de la même année.

Le Révérend Monsieur J.-G. Goudreau, troisième curé de la paroisse, prenait possession de la cure dans le même mois d'octobre.

La position ne manquait pas d'être délicate à l'arrivée de ce nouveau Pasteur que nous avons le bonheur de posséder encore aujourd'hui. La dette de l'église, la construction prochaine d'un nouveau presbytère, puisque le premier mai de l'année précédente toutes lesbâtisses paroissiales, chapelle et presbytère, avaient été cedées aux commissaires d'écoles, la construction du collège, déjà projetée, étaient autant de graves questions à résoudre.

L'œuvre était bien commencée, mais il n'est pas rare qu'il faille autant de soin pour continuer une œuvre et la faire progresser que pour la fonder. Tous les paroissiens savent avec quel dévouement et quel zèle notre dévoué Pasteur a su noblement s'acquitter de sa tâche. Nous serons à même d'en mieux juger encore dans le cours de cette histoire.

* * *

L'on a vu en 1893 que des besoins pressants et le plus grand bien des citoyens requerraient la formation d'un premier bureau de santé. Ce bureau, soit que son terme d'office fut finie, soit pour toute autre cause que nous ignorons, n'existait plus que de nom. Les mêmes nécessités et les mêmes besoins se présentèrent de nouveau en 1899, et à la séance du Conseil du 1er mai, un nouveau bureau de santé fut formé, composé de M.M. Elzéar Simard, Jean-Baptiste Hébert, François Landry, et Jules Létourneau.

La formation de ces différents bureaux de santé par le Conseil, était une grande mesure de prudence, car ils ont eu pour effet, et la chose est indéniable, de faire disparaître bien souvent de notre milieu, un grand nombre de causes prochaines de graves épidémies.

* * *

Il est certain que l'on peut toujours tendre à la perfection, mais l'obtenir est autre chose. L'une doit être constamment cherchée ici-bas, l'autre ne peut jamais entièrement s'obtenir.

Il en est de même pour le progrès d'un village. Malgré tous les efforts que peuvent faire les magistrats qui le gouvernent, il s'y glisse toujours quelques défectuosités, voir même quelques désordres, contre lesquels il faut à tout prix remédier.

Le fait, quelque bonne foi que l'on pouvait avoir, ne pouvait manquer de se vérifier chez nous, et peut-être, surtout chez nous. On le comprend facilement, car dans un centre minier

comme le nôtre, où accourent des personnes des quatre coins de la Province, il ne pouvait manquer de se trouver des individus, prenant un malin plaisir à jeter le trouble, de différentes manières, au milieu de notre population, d'ordinaire si paisible. Cependant il ne faut pas être trop égoïstes et ne jeter la pierre qu'aux étrangers. Il faut peut-être aussi ajouter que quelques-uns des nôtres se sont laissé fasciner par cet exemple pervers et se sont joint quelques fois à ces petits groupes de perturbateurs de l'ordre public.

Notre conseil comprit qu'il était temps d'agir, et le projet déjà élaboré de former un corps de police fut mis à exécution par le règlement No 32, à la séance du 14 juillet.

Il était cependant inutile de songer, vu les ressources encore bien faibles de la caisse municipale, à établir un corps régulier de policiers. Il se composa donc de quinze à vingt hommes, qui, tout en continuant de vaquer à leurs occupations respectives, devaient être prêts à se rendre au premier appel, et faire, le soir, une garde plus vigilante.

Pour leur rendre la tâche encore plus facile et donner à chaque groupe de policiers un arrondissement à peu près égal, le village fut divisé en quatre quartier : Le Quartier d'Auteuil, ou de l'Eglise comme on l'appelle encore aujourd'hui, comprenant toute cette partie du village depuis l'Eglise jusqu'au cimetière ; Le Quartier King, s'étendant de l'église jusqu'aux moulins de ls compagnie King ; Le Quartier Bell, entre les moulins des deux compagnies King et Bell ; Le Quartier Johnson, aujourd'hui tout le village de St-Maurice.

Monsieur Joseph Legendre fut choisi comme chef, assisté de quatre sous-chefs.

Nous donnons la liste complète de ces premiers policiers que nous avons prise aux livres du Conseil.

Le Quartier D'Auteuil eut MM. Théodore Cyr, Rémi Laliberté, Prime Auclair et Joseph Genest.

Le Quartier King eut MM. Amable Lessard, Edmond Huard, Ovide Fugère, France Breton., Napoléon Beauchemin et Joseph Grégoire.

Le quartier Bell eut MM. Ed. Wyatt Benjamin Simoneau, Omer Marcoux, Joseph Groleau et Robert Fraser.

Le Quartier Johnson eut MM. Luc Delisle, Louis Marois, Alfred Grégoire et Théodore Paré.

Tout le monde a pu juger dans le temps des bienfaits salutaires de ce corps de volontaires, et si quelques-uns sont tombés sous sesrigueurs, ce n'a été que pour le plus grand bien de toute la population, pour la paix et la tranquilité du village.

* * *

Avec l'agrandissement du village, d'autres besoins devenaient nécessaires pour la bonne administration et surtout pour l'accroissement du trésor public. Il fallait donc au Conseil trouver de nouvelles sources de revenus. On l'a vu précédemment imposer une taxe aux cirques, théâtres et autres amusements étrangers ; cette fois ce fut l'obligation pour tout marchand ou pour tout homme de métier de se pourvoir d'une licence, permettant la vente des marchandises ou l'exercice des différents métiers dans le village.

N'eut-elle pour seul bon effet d'empêcher chez nous, je ne dirai pas l'affluence mais l'apparition de quelques Juifs, le succès aurait été déjà très satisfaisant.

* * *

Au mois d'octobre avait lieu l'ouverture des classes au Couvent, sous la direction des Révérendes Sœurs de la Charité de Québec.

Le rêve de notre dévoué Fondateur et celui de tous les pères et mères de familles, toujours soucieux de donner à leurs enfants une éducation plus solide et plus soignée, était réalisé.

A nos anciennes écoles, dont une seule subsiste encore et qui est devenue la propriété de M. A. Francœur, succédait un magnifique couvent qui allait être le foyer où devait se former à l'avenir, sous une règle plus sévère, toute une nouvelle génération.

Ses bienfaits, nous sommes à même de les mieux apprécier aujourd'hui, sont immenses, tant sous le rapport de l'éducation que de la discipline. Les nombreux diplômes obtenus chaque année par les jeunes filles qui y ont suivi les cours, sont un très bon témoignage et un encouragement pour les Révérendes Sœurs qui en ont la direction.

La première supérieure fut la Rvde Sœur St-Philippe de Néry, aujourd'hui supérieure à l'hospice de St-André de Kamouraska. (1899 à 1905).

La deuxième fut la Rvde Sœur St-Honoré, aujourd'hui supérieure au Couvent de Notre-Dame de Lévis. (1905-06).

La troisième, supérieure actuelle, Rvde Sœur St-Thomas. (1906......).

* * *

On nous fait souvent un reproche, et je l'ai entendu faire moi-même, que notre ville est bien en arrière en matière d'éducation. Le reproche, il me semble, n'a pas sa raison d'être, si l'on considère, un tant soit peu, et la date encore bien récente de la fondation de notre paroisse, et la bonne pépinière de jeunes gens fournie par elle soit au clergé, soit dans différents ordres religieux, soit encore dans l'enseignement et dans le commerce.

La fondation de notre village ne date, on le sait que de 1885, et cependant trois jeunes gens que l'on pourrait appeler ses enfants, ont grossi depuis les rangs du clergé : M.M. les abbés W.-Amedée Ferland, aujourd'hui professeur au Petit Séminaire de Québec, J.-Arthur Lemay, aujourd'hui vicaire au Lac Mégantic, et D.-Alphonse Legendre, encore séminariste. La proportion de ce côté est, il me semble, assez forte. Dans les professions libérales, M. J. H. Lemay, E. E. D.

Thetford a aussi plusieurs de ses enfants dans différents ordres : Le Frère Loignon, chez les Révérends Pères Oblats ; Les Frères Roberge et Breton, chez les clercs de St-Viateur ; Le Frère Dostie, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Depuis quelques années surtout, un grand nombre de jeues filles sont allées grossir, dans différentes communautés, le nombre des servantes de Dieu, se dévouant soit au soin des malades dans les hôpitaux, soit à l'enseignement.

Il nous fait plaisir de pouvoir en donner la liste complète.

Chez les Rvdes S.S. de la Charité, Québec.

Melles Bernadette Desrochers, (Sr Marie Seraphine).
Blanche Giguère, (Sr Ste-Annette).
Graziella Lapierre, (Sr St-Emelien).
R.-Anna Brulotte, (Sr Ste-Rose).
Juliette Boissonnault, (Sr Ste-Laurence).
Marie Desrochers, (Sr St-Théodore).
Rose-Anna Paradis, (Sr Ste-Emmérand).
M.-Ange Brulotte, (Sr St-Antonio).
Sara Breton, Sr Ste-Sara).
Albertine Dubois, (Sr Ste-Florienne).
Alice Vachon. (Sr Ste-Rita).

Ajoutons à cette liste :

Mlles Trottier, (Sr St-Georgius).
Lafond, (Sr St Odilard).
Paradis, et Bellavance entrées au noviciat en 1909.
Mlles Marie Morin et M. A. Lambert en 1910.

Chez les Rvdes Srs de la Ste-Famille (Sherbrooke)

Melles Adélia Rousseau, (Sr Marie-Emmanuel).
Emeline Binet (Sr Marie Thérèse).

Chez les Rvdes Srs Hospitalières, Lévis.

Melle Léonie Auclair.

* * *

Nous profitons de ce passage qui traite de l'instruction pour donner de suite les noms des membres de la commission

scolaire à l'époque ou nous écrivons ces lignes : M.M. J.-O. Vallières, président ; J.-E. Lachance, William Lafleur, Rémi Laliberté et Armand Auger.

Cinq autres jeunes gens sont aujourd'hui dans nos différents séminaires et collèges classiques de la Province ; un bon nombre d'autres dans différents Collèges des Frères. Plusieurs jeunes filles, depuis quelques années surtout, graduées à notre Couvent, trouvent une position très honorable dans l'enseignement ou dans différents bureaux de la ville.

Après cet aperçu, l'on verra que notre système d'éducation n'est pas si défectueux qu'on le croit ou qu'on voudrait le faire croire, mais qu'au contraire il a su produire des résultats très consolants, promettant encore plus pour l'avenir.

Le Collège des Frères est encore bien récent et cependant les résultats jusqu'ici obtenus permettent de former les plus beaux rêves, qui se réaliseront. Nous aurons l'occasion d'en parler de nouveau lorsque nous arriverons à l'époque de sa construction.

Bref, des 800 ou 900 enfants qui fréquentent aujourd'hui ces deux maisons d'éducation, sortiront bientôt un grand nombre de sujets qui feront honneur à notre ville dans les différentes positions qu'ils occuperont.

1900

Le village, bien jeune encore, vit dans les premiers mois de l'année 1900, disparaître trois de ses hommes d'action les plus estimés, tous trois pionniers de la première heure.

Le 7 février, M. Onésime Bouthillette, un des premiers marchands et premier maître de poste, dans la maison aujourd'hui la propriété de M. J.-H. Lessard, mourait après une longue maladie.

Au mois d'avril, ce fut le tour de M. Elisée Lafrance, marguiller du banc et l'un des principaux contre-maîtres de la mine Johnson.

Au mois de mai, M. Napoléon Métivier, que nous avons déjà rencontré au début de cette histoire, mourait victime d'un accident dans les mines.

Le souvenir encore vivace de ces trois citoyens prouve toute l'estime et toute la considération qu'avait pour eux toute la population. Puisse le fait de faire revivre ici leur mémoire, contribuer pour quelque peu à la conserver encore longtemps.

* * *

Passer sous silence la mort héroïque d'une de nos braves mères de famille, qui au péril de sa vie voulut sauver celle d'un de ses enfants, serait manquer une occasion très favorable de louer cette grandeur d'âme et ce dévouement maternel. Le fait arriva dès les premiers jours de janvier. Voulant sauver son enfant dont les habits avaient pris feu en jouant près d'un poêle, Mme Thomas Sheridan fut elle-même enveloppée par les flammes, et mourait quelques heures après, victime héroïque de son dévouement. L'enfant, était sauvée et vit eneore.

* * *

Le 5 mars, vu les proportions toujours croissantes que prenait le village, et le désir du Conseil de lui donner la meilleure administration possible, une nouvelle division fut jugée nécessaire.

Cette fois cependant, le nombre des arrondissements fut porté jusqu'à treize, ayant chacun leurs inspecteurs respectifs, qui, demeurant dans leur arrondissement propre, pourraient contrôler plus facilement la tâche qui leur était assignée. Nous passerons sous silence les noms des inspecteurs qui varieront si souvent dans les années suivantes. Le lecteur pourra, par une lecture plus attentive, relever certains noms

nouveaux de rues, non mentionnés précédemment. C'est plutôt à ce point de vue, que pour mentionner ces divers arrondissements, ce qui ne manquait pas d'importance d'ailleurs, que nous donnons ce nouvel aperçu. Cette division subsistera jusqu'en 1903, alors que la nécessité de faire une nouvelle liste électorale, obligera le Conseil de faire une nouvelle division qui est encore en vigueur aujourd'hui.

1ère Les rues Ste-Anne, Poirier et Victoria.

2ième Les rues Mooney et Lafrance.

3ième La rue Johnson.

4ième La rue Ward.

5ième Les rues Labranche, Smith, St-Louis, Sheridan et Bell.

6ième Les rues King, Labranche, St-Joseph et Dumais.

7ième La rue Notre-Dame depuis la rue Labranche jusqu'à la rue St-Alphonse.

8ième Les rues St-Joseph et St-Charles.

9ième Les rues St-Thomas, St-Antoine et St-François.

10ième La rue St-Alphonse.

11ième La rue Notre-Dame depuia la rue St-Alphonse jusqu'à l'extrémité Nord-Est du village.

12ième Les rues Mailhot, Cartier, Cyr et Bolduc.

13ième Les rues d'Auteuil, Ste-Anne, Roberge et Cyr.

***

Comme on l'a vu précédemment, les bâtisses paroissiales, chapelle et presbytère, avaient été concédées aux commissaires d'écoles. Dans le printemps qui suivit la bénédiction de la nouvelle église, l'ancienne chapelle avait été démolie, et les matériaux transportés en arrière du couvent. L'affluence toujours croissante des élèves à cette maison, l'avait déjà rendue

trop petite, et les Révérendes Sœurs se virent dans l'obligation de se pourvoir d'un autre local. L'occasion était bonne de se servir de ces matériaux et de faire revivre, sous une forme quelque peu différente, cet antique monument de la piété des premiers paroissiens. Au mois de juillet ,les Rvdes Sœurs mettaient ce projet à exécution, en construisant ce qu'on pourrait peut-être appeler une annexe, bien que ce n'en soit pas une en réalité, mais ce que les paroissiens se plaisent à appeler le " Petit Collège ". Il y eut d'abord trois classes, fréquentées en majeure partie par les petits garçons, mais au mois d'août 1901, un nouveau besoin d'agrandissement se faisant sentir, trois autres nouvelles classes furent de nouveau ajoutées.

* * *

Immédiatement après la bénédiction du nouveau cimetière, l'on avait cessé d'enterrer les cadavres dans l'ancien, qui cependant n'avait pas encore été relevé. La construction d'un nouveau presbytère ayant été décidé, et l'emplacement de l'ancienne chapelle ayant été choisi à cet effet, on se mit immédiatement à l'œuvre dès les premiers jours du mois d'octobre.

* * *

Sans vouloir nullement toucher à la question si brûlante de la politique, ce qui, on le comprend, n'aurait pas sa place dans ce récit, nous rapporterons simplement un fait, qui ne manque pas d'intérêt, puisqu'il est unique dans nos annales, mais qui eut à son temps beaucoup de retentissement, je veux dire la visite de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada. Inutile d'ajouter d'autres détails, car on se rappelle très bien encore qu'il fut reçu avec tous les honneurs dus à ses hautes qualités et à son rang. Le passage de l'Honorable Premier Ministre nous montre le haut rang qu'occupait déjà notre village parmi les autres du Comté.

1901

L'année 1901, comme quelques autres années précédentes est à peu près vide de faits importants, et cette page de notre histoire n'est qu'a demi remplie.



Mr l'abbé O. GOSSELIN, ptre.
Vicaire actuel de St-Alphonse.

Les registres accusent cependant un surcroît considérable dans la population. Près de cent cinquante familles nouvelles, durant les années 1901 et 1902, trouvèrent chez nous, avec le travail, un coin de terre pour s'y bâtir et s'y fixer. Le village dès lors changea complètement d'aspect, et les grandes lignes d'un horizon nouveau se dessinèrent rapidement. Une des causes de cette affluence, nous pouvons presque dire la seule, fut la grande prospérité et le fonctionnement continuel

de nos mines. La demande d'employés que les différentes compagnies minières firent dans toute la Province et le relèvement du salaire y contribua aussi en grande partie. La construction de deux immenses moulins concasseurs par les compagnies King et Mitchell, moulins qui furent mis en opération au mois de juillet, donna du travail à un grand nombre de personnes.



Mr l'abbé J. E. T. PROULX, ptre.

Vicaire actuel de St-Alphonse.

* * *

Les travaux de construction du presbytère actuel, commencés à l'automne précédent et continués pendant l'hiver, furent terminés dans l'été. Monsieur le Curé en prenait possession le 15 Mai.

* * *

Au mois de juillet, nous avions la douleur de perdre deux autres citoyens bien connus et bien estimés ; M. Thomas Camden, un des premiers syndics de la paroisse, frappé par le tonnerre, et M. Georges-A. Langevin, un des premiers chantres et musicien dans la première chapelle du Quartier Johnson, un des premiers employés du bureau de la Compagnie Bell, et hôtelier durant plusieurs années.

* * *

Au mois de novembre, à la suite d'une grande retraite, avait lieu dans notre Eglise, une cérémonie bien imposante. Plus de deux cents pères de famille, se rendant à l'appel de notre dévoué Pasteur et des Révérends Pères prédicateurs, s'enrôlèrent dans la ligue du Sacré-Cœur.

Le spectacle tout nouveau ne manqua pas d'être très imposant. Ce n'était cependant que le premier pas vers la fondation de la grande ligue de Tempérance, établie dans notre ville quelques années plus tard. Les braves paroissiens de Thetford, comprenant les terribles ravages causés par l'abus et la diffusion des boissons enivrantes, ne pouvaient pas rester indifférents au mouvement de Tempérance commencé par notre vénérable Archevêque, par son digne Auxiliaire et par nos jurisconsultes les plus marquants. Pour la première fois les voûtes de notre Eglise retentirent aux accords du pieux refrain de la ligue, dont les voix pleines d'émotion des ligueurs, convaincus des obligations qu'ils venaient de contracter, surent en rendre toute la haute et sublime signification.

> **En avant marchons, (bis)**
> **Soldats du Christ à l'avant-garde.**
> **En avant marchons, (bis)**
> **Le Seigneur nous regarde.**
> **En avant bataillon.**

Mais on ne peut pas se figurer un corps de soldats sans drapeau. Le jour même avait lieu la bénédiction solennelle d'un riche drapeau, aux emblêmes du Sacré-Cœur, entouré de feuilles d'érables. C'est toujours avec une joie inexprimable qu'on le voit dérouler ses plis aux grands jours de nos processions religieuses, servir de principal ornement dans notre église aux grandes fêtes, et précéder, aux jours tristes des funérailles, le convoi funèbre d'un des membres de la Ligue.

M. Octave Turcotte fut unanimement élu président de la Ligue.

1902

Le 8 janvier avait lieu la formation du troisième Bureau d'hygiène, ayant pour président, M. Alfred Gagnon, et pour membres, M.M. Benjamin Simoneau, Joseph Grégoire, Luc Délisle et le Dr Charles E. Morin.

* * *

Le 24 Janvier, la mort nous enlevait encore un des citoyens les plus estimés. M. Louis Gagnon, victime d'un nouvel accident dans les mines, décédait après dix longs mois de souffrances. M. Gagnon était marguillier en charge.

* * *

Le 26 janvier une grande fête vient de nouveau mettre sur pied le village depuis longtemps paisible. L'achat d'un orgue avait été depuis assez longtemps décidé, et ce jour-là les paroissiens étaient tous invités à son inauguration.

Comme il ne fallait pas trop précipiter les choses, vu que la prudence est toujours la mère de la sûreté, et vu surtout

que les paroissiens s'étaient déjà imposé des sacrifices considérables, le modeste harmonium qui avait accompagné les chants sacrés dans notre première chapelle avait été transporté dans la nouvelle église. Nous le trouvions bien à la mode dans l'ancienne chapelle, et plus d'un s'est peut-être surpris dans une profonde méditation en entendant ses accords bien harmonieux, que savaient faire valoir encore les talents de celui qui le touchait ; mais dans notre vaste église, le besoin d'une voix plus puissante se faisait nécessaire.

L'orgue, disons-le de suite, fut l'œuvre de la générosité des paroissiens, qui réalisèrent, par souscriptions volontaires, la jolie somme de $1,100.00. Le prix total en avait été de $2,375.00. Les recettes de la fête et d'autres souscriptions volontaires, peut-être aussi la générosité de plusieurs donateurs qui aiment à être ignorés, comblèrent le déficit.

Après la bénédiction, une messe solennelle fut chantée. L'orgue, tenu par M. l'abbé E. Dionne, ptre, accompagna pour la première fois le chant des louanges de Dieu. Dans le sermon de circonstance, donné par M. l'abbé Lacasse, alors vicaire de Ste-Marie de Beauce, le prédicateur nous montra le grand et noble rôle de l'orgue dans nos Eglises.

Comme tous les jours de fêtes, hélas, ce jour sembla passer plus vite que les autres, et il n'en reste que le plus agréable souvenir.

* * *

De nombreuses questions furent discutées au Conseil durant le mois de mars, et les suivants. Comme elles sont toutes d'assez grande importance, nous les passerons toutes en revue, nous arrêtant seulement à celles dont l'importance fut capitale.

a. Nomination des premiers inspecteurs agraires qui furent MM. Jules Létourneau, Joseph Gagné et Elzéar Payeur.

b. Nomination des évaluateurs : MM. Aurèle Roy, Théodore Dumais et Tancrède Bourque.

c. Une question qui fut plus longuement discutée mais qui n'eut pas de suite, pour des raisons que nos magistrats ont sans doute jugées valables, fut la question des citernes, destinées à fournir une quantité d'eau nécessaire en cas d'incendie. Ce ne fut cependant qu'une question remise.

d. Passation du règlement No. 43, limitant à deux le nombre des licences pour vente des boissons alcooliques dans les limites de la municipalité.

e. Comme la question des citernes était restée en suspens, M. le curé J.-G. Goudreau présenta une lettre au Conseil demandant de prendre des mesures immédiates pour protéger le village contre les incendies. Cette requête fut immédiatement prise en considération, et par le règlement No 44, l'on décida l'achat d'une pompe à vapeur. L'achat cependant, pour les mêmes empêchements qui existaient pour les citernes, c'est-à-dire le manque d'eau, ne s'est pas fait.

f. Un autre projet, qui serait peut-etre exécuté depuis quelques années déjà, si la minicipalité eut pu obtenir les subsides nécessaires, fut la construction d'un Hôtel-de-Ville. Le projet était vaste, mais il avait, et a encore aujourd'hui une importance capitale. Des multiples besoins le requèrent. La proposition d'émettre des obligations au montant de 25,000.00, au prix de $1,000.00 chacune fut longuement discutée. Une assemblée des électeurs fut proposée pour approuver ce projet, mais il n'eut pas d'autre suite. Ce ne sera qu'en 1909, que M. B.-J. Bennett, gérant de la compagnie King, achètera toutes les obligations émises par le Conseil de Ville.

* * *

Une chose d'urgente nécessité pour le village était la construction d'un bureau de poste. L'ancien situé, on se le rappelle, près de la station, avait à son discrédit la pétitesse du local et le manque de proportion dans la division de la paroisse. Les électeurs présentèrent une requête à M. G. Turcotte, alors député du comté à Ottawa, afin d'obtenir les subsides nécessaires, qui, disons-le en passant, sans vouloir

aucunement blâmer les honorables députés qui se sont succédés dans le comté, n'ont jamais affluées chez nous.

Nous devons ici rendre hommage à M. G. Turcotte, qui, grâce à l'appui qu'il donna à la requête, obtient la somme de $4,000.00. L'endroit qu'il occupe aujourd'hui fut choisi, et à cet effet, le lot No 414 fut exproprié au nom de la Couronne.

* * *

Le corps de policiers, dont nous avons vu la formation en 1899, avait eu tous les bons résultats que l'on en attendait, et les espérances que fondaient alors les citoyens n'avaient pas été déçues. Le calme et la tranquilité primitives avaient été rétablies, et si quelques fois quelques individus se montraient trop récalcitrants, quelques cachots faits dans la bâtisse destinée aux boyaux à incendie, leur offraient un gite assuré en attendant que cette première ardeur fut passée, quitte à eux ensuite d'indemniser la municipalité.

Cependant si les désordres diminuaient beaucoup, plusieurs encore échappaient à la surveillance de nos dévoués policiers. Les paroisses environnantes, Lac-Noir, d'Israéli et Robertson, voyaient les désordres grandir très rapidement. Une requête fut donc envoyée au parlement de Québec, demandant le secours d'un homme de la police provinciale, qui, demeurant continuellement chez nous, avec l'autorité qu'ont ces policiers, exercerait une influence des plus salutaires dans tout le district. Le gouvernement acquiessa à notre requête, et le policier provincial Lecouteur arrivait à Thetford au mois de juillet. Il y demeura jusqu'en 1905, alors que l'issu d'un drame, que nous n'avons pas à rapporter ici, le sépara pour toujours peut-être du reste de la société.

* * *

Le Conseil, et les citoyens, voyaient avec un plaisir bien légitime le trésor de la municipalité se grossir sensiblement. Il était donc temps que le Conseil commença à prendre une

initiative plus directe dans la gestion des affaires. Jusque là, les ponts et les chemins avaient été à la charge des contribuables, quitte au Conseil d'agir si ces contribuables se refusaient de réparer leur part de chemin et de se faire indemniser ensuite. Le 9 septembre, par le réglement No 45, le Conseil prit toutes ces réparations à sa charge, nommant à cet effet un inspecteur général. Il faut avouer tout de suite que l'état de nos chemins y a gagné de beaucoup depuis le commencement de ce nouveau régime.

* * *

A la même séance du Conseil, M. le député Girard de Rouville, président de la Compagnie hydraulique St-François, demanda le privilège exclusif, pour vingt-cinq ans, de planter des poteaux et d'y placer des fils afin de fournir l'électricité au village. Au printemps suivant la dite Compagnie commençait ses opérations. Il est inutile d'appuyer sur les bienfaits d'une telle amélioration.

* * *

Les paroissiens du Quartier Johnson, presqu'immédiatement après l'ouverture du Couvent et la fermeture des anciennes écoles, firent des démarches pour avoir dans le quartier une école séparée, jugeant la distance trop longue pour que leurs enfants pussent fréquenter régulièrement les classes du couvent. Leurs démarches poussées avec activité, eurent pour eux le résultat attendu. L'entreprise fut donnée à M. Antoine Grégoire. Le 5 octobre, M. le curé J.-G. Goudreau en faisait la bénédiction ainsi que celle d'une cloche qui reçut les noms de Marie-Edouard, Eva-Stella. Mlle Eva Stella Walsh, en fut la première institutrice.

* * *

Encore récemment j'entendais parler de l'année de la picote. C'est ainsi que l'on a qualifié pendant assez longtemps

cette année 1902 ; et même encore aujourd'hui ce surnom sert de point de repère, pour placer à leur époque, les évènements et les faits accomplis durant cette année. Il ne faut cependant pas donner une trop grande extension à ce mot et croire que l'épidémie fut générale. Les cas de cette terrible maladie ne furent pas si fréquents qu'on s'est plu à le dire. Par mesure de prudence, le Conseil, à la demande du Docteur C.-E. Morin, fit construire une maison à l'une des extrémités du village, pour y recevoir les malheureux qui en seraient atteints, et par là empêcher la contagion. Dieu sait tout ce qui s'est dit à ce sujet et les différents noms qu'on lui a donné. Nous n'avons pas à nous en occuper ici, mais nous devons seulement rapporter le fait et montrer la bonne intention du Conseil et de ceux qui ont été les promoteurs de ce projet.

1903

Le 12 janvier, avait lieu la nomination de deux policiers réguliers, M M. Benjamin Simoneau, ayant tous les pouvoirs de chef, et Joseph Grégoire. Le Conseil maintenant en état de subvenir aux frais et à l'entretien de ces deux policiers, mettait à exécution un projet forcément remis par les circonstances, et depuis cette date, le corps des policiers volontaires avait vécu.

* * *

Depuis quelques années déjà, l'idée d'avoir au milieu de nous des Frères pour l'enseignement des garçons, avait été lancée. Pour différentes raisons cette idée n'avait pas eu grand retentissement, et la question, tout en ayant son importance capitale, semblait cependant avoir été releguée dans l'oubli. Des circonstances toutes particulières vinrent mettre de nouveau le projet à discussion le 19 janvier.

Les Révérendes Sœurs, malgré la construction du " Petit Collège ', voyaient sans cesse s'augmenter le nombre de leurs élèves au commencement de chaque année nouvelle. Leurs classes étaient devenües trop nombreuses, et bientôt elles allaient se voir dans l'obligation de renvoyer les garçons pour ne s'occuper que de l'éducation des jeunes filles.

De plus, on sait que la construction d'un collège était le vœu du Révérend Monsieur J.-A. D'Auteuil, et que pour cette fin, notre premier curé avait donné des terrains et une forte somme d'argent. Cependant ces dons avaient été faits pour un temps déterminé, et la date fixée arrivait.

La construction du Collège fut dès lors une chose décidée, mais les opérations n'en seront commencées qu'à l'automne1905.

* * *

Avec un corps de policiers réguliers, notre humble et modeste prison eut peut-être encore plus de visiteurs que sous l'ancien régime. Les délits furent, sinon plus nombreux, du moins peut-être plus souvent connus, et pour lors, les causes à juger plus nombreuses. Il fallait donc de toute nécessité que des juges de paix fussent nommés, afin de juger immédiatement les cas qui ne requerraient pas la présence d'un juge de la Cour Supérieure. On présenta en conséquence une requête à M. G.-R. Smith, alors député du comté au parlement de Québec, avec demande de l'appuyer de son autorité. Dans la suite M M. Elzéar Lachance, Théodore Dumais, Aurèle Roy, et Jean-Baptiste Hébert remplirent ces délicates fonctions.

* * *

Le 18 février, la paroisse de Saint-Alphonse perdait encore un de ses meilleurs citoyens, M. le notaire Elisée Noël.

Nous laisserons parler une chronique du " Soleil " parue quelques jours après. " Notre paroisse doit en grande partie à M. le notaire Elisée Noel, la belle organisation dont elle jouit

aujourd'hui, M. le notaire en a été pour ainsi dire l'âme, et il y a contribué avec une intelligence, une franshice et une droiture telle qu'il s'était gagné bien vite l'estime et l'affection de tous ses concitoyens ". Après avoir exercé sa profession à Sherbrooke et dans différentes villes des Cantons de l'Est, M. le Notaire était venu s'établir parmi nous en 1895, et chez nous comme ailleurs, il s'est dévoué, avec le plus grand désintéressement, au progrès de notre village. Les charges les plus importantes lui furent confiées, et dans toutes, toujours il s'est montré l'homme de loi intègre, ne transigeant jamais avec le devoir. Aussi toute la population su reconnaître ses importants services, et sa mort fut universellement regrettée,

* * *

Au mois de mars une nouvelle épidémie vint fondre sur notre paroisse, la petite vérole. Cependant, grâce au dévouement de nos médecins et aux mesures sévères portées par le conseil, les suites de cette épidémie n'eurent pas de conséquences plus graves que celles de la dernière épidémie. Plusieurs enfants en furent les victimes, mais la vaccination générale et obligatoire mit un frein au progrès de la maladie.

* * *

Le 15 mai, la Mine Beaver, qui jusque-là avait toujours employé près de deux cents personnes, discontinuait ses opérations. Ce ne sera qu'avec de nouveaux propriétaires et quelques années plus tard, que cette partie, peut-être une des plus riches en Amiante, sera de nouveau exploitée.

* * *

Les anciens appelaient année néfaste, une année pendant laquelle ils avaient à déplorer quelques désastres ou quelques malheurs consécutifs. Sans doute, nous ne pouvons pas donner ce même nom à cette année 1903 puisqu'elle est marquée

par plusieurs faits d'assez grande importance, mais une chose qui nous frappe et qui attire notre attention, est la disparition presque subite de trois de nos hommes de profession et en même temps, hommes d'action très dévoués.

Le 18 février nous avions la douleur de voir disparaître M. le Notaire Elisée Noël, le 24 juillet, notre village tout entier pleurait la perte de M. le docteur Charles Eugène Morin.

Médecin habile autant que généreux, il avait su se concilier l'estime, non-seulement de ses concitoyens, mais aussi des populations voisines. Les pauvres et les malheureux perdirent en lui une providence qui ne leur avait jamais fait défaut. Le Docteur universellement estimé, fut aussi universellement regretté. Sa disparition causa un grand vide dans la paroisse dont il était une des figures les plus marquantes.

***

Le troisième homme de profession dont nous eûmes à déplorer la perte, fut M. le notaire Léonidas Laliberté, le 28 septembre.

Après avoir exercé sa profession à St-Romuald et à Ste-Marie de Beauce, M. le Notaire était venu s'établir parmi nous en 1889. Il occupa à la fois les charges importantes de greffier de la Cour des Commissaires et de secrétaire des deux Conseils. L'habileté et le tact avec lesquels il s'en est toujours acquitté, révélaient en lui l'homme de profession soucieux et intègre. Thetford perdait en lui un guide éclairé et plein d'expérience, qui, de concert avec ses collègues en profession, contribua dans une large mesure à l'avancement et à la prospérité de notre village.

***

Bien que M. le notaire L. Laliberté eut déjà donné sa démission comme secrétaire-trésorier de la municipalité dès

le 17 déc. 1902, il avait voulu continuer à en exercer encore quelques temps les fonctions. M. le notaire A.-O. Vachon, après lui avoir succédé, pro tempore, au printemps 1903, était définitivement engagé comme secrétaire-trésorier le 5 octobre.

***

Afin de pouvoir confectionner une nouvelle liste électorale, le Conseil, dans le même mois d'octobre, par le règlement No 50, divisait de nouveau le village en cinq arrondissements. L'importance de cette division, est assez grande et assez utile pour que nous la donnions immédiatement, et telle que nous l'avons prise aux livres des délibérations du Conseil.

1er Toute la partie Nord-Est de la Rue Dumais.

2ième Comprenant toute la partie Sud-Est de la Rue St-Charles, depuis la Rue Dumais, jusqu'au lot No 26.

3ième Toute la partie Nord-Ouest de la Rue St-Charles.

4ième Toute la partie comprise depuis le lot No 26, jusqu'aux Nos 398 et 420 du Cadastre.

5ième Depuis les Nos 398 et 420 du Cadastre, jusqu'aux limites Sud-Est du Village.

***

Le village arrive maintenant à grands pas vers le point culminant de son histoire.

Préparé de longue main, le projet d'incorporation en ville allait être bientôt la question à l'ordre du jour. Tout semblait préparé, et pour la première fois, à une séance spéciale du Conseil, tenue le 16 décembre, ce projet fut longuement discuté. Les choses furent poussées de part et d'autre avec une très grande activité ; nous en verrons bientôt l'heureux résultat.

1904

Cette nouvelle année ne brille pas encore par l'abondance des faits ; on eut dit que le calme était nécessaire pour préparer le grand évènement de l'année suivante.

Elle commença cependant d'une façon assez tragique

Le 2 janvier, le feu se déclarait à la maison privée et à la boutique de M. Ferdinand Auger, charron, située vis-à-vis de la prison. En quelques heures, tout devenait la proie des flammes. Le manque d'eau et le mauvais état de la pompe à bras, achetée quelques années auparavant, firent que l'élément destructeur fut impossible à contrôler. Malgré le secours porté par la Compagnie King, tout fut consumé.

Ce fut le premier incendie depuis la grande conflagration des premières années. Pour un village aussi considérable que le nôtre, dépourvu comme il l'est de tous moyens de secours, il est vraiment remarquable que nous n'ayons pas eu plus souvent de tels malheurs à enregistrer. L'avenir nous réserve peut-être quelque surprises. Il est à espérer que notre ville sera bientôt dotée d'un système de secours pour prévenir toute évantualité.

***

A la liste des disparus de l'année précédenté, nous avions dès le début de cette nouvelle année, la douleur d'en ajouter un autre. Le 29 janvier, M. le docteur L.-D. Larose, décédait après quelques heures de maladie seulement, après avoir exercé sa profession au milieu de nous pendant quinze ans.

Associé dans cette exercice avec M. le Dr C.-E. Morin, il y a eu sa large part dans l'estime et dans l'affection de ses concitoyens. Cette estime et cette affection étaient si profondément gravées dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connus, qu'elles lui survivent encore aujourd'hui.

***

Le résultat de l'assemblée générale du Conseil, tenue le 18 décembre de l'année précédente, eut son retentissement à celle du 19 février de cette année. Il y fut décidé d'envoyer une requête et une délégation au Parlement de Québec, demandant l'incorporation de notre village en ville, et l'émission d'une charte spéciale à cet effet. La requête fut immédiatement prise en considération par le Parlement alors en session, et le bon résultat n'en devait pas tarder.

***

L'année 1904, on se le rappelle, fut marquée, dans toute la chrétienté, par la prédication d'un jubilé. Ces imposantes cérémonies commencèrent chez nous le 25 octobre, et les prédicateurs en furent les Rvds Pères Ponche et Rifer, S. J.

***

Après un délai de deux années, la Compagnie hydraulique St-François venait de terminer la pose de ses poteaux et l'installation de ses fils. Pour la première fois, le 6 décembre, la rue principale du village, et la plupart des magasins furent éclairés à l'électricité. L'ancien système d'éclairage, si défectueux et cependant si utile prenait fin, et bien qu'on ait eu, dit-on, à se plaindre encore, le nouveau ne lui est aucunement comparable.

***

Le 17 décembre avait lieu la nomination de nouveaux Juges de paix, les derniers dont il soit fait mention aux livres du Conseil. Ces nouveaux Juges furent : M.M. Théodore Dumais, Louis Caouette et Georges Délisle.



M. B. J. BENNETT.

Gérant de l'" Amalgamated Abestos Corporation, Ltd".

1905

On a vu plus haut que la requête présentée par les paroissiens au Gouvernement, dans le but d'obtenir la construction d'un bureau de poste, avait reçu bon accueil. La réponse favorable ne se fit pas attendre. En septembre 1903, une nouvelle officielle nous annonçait que les subsides nécessaires avaient été votés par la Chambre. Les travaux de construction commencèrent dès le 30 du mois suivant, et le 2 mars 1905, Monsieur Joseph Rousseau, le maître de poste actuel, y transportait le bureau et prenait possession du nouvel édifice.

Depuis un an déjà, vu le très grand nombre de familles, tant de Thetford que des paroisses environnantes, qui chaque année changent de domicile et vont se fixer aux Etats-Unis, le Gouvernement avait placé chez nous un bureau de douane. Un des citoyens les plus estimés, Monsieur Louis Martel, avait eu l'honneur d'être nommé agent douanier. M. Ls Martel avait d'abord ouvert temporairement ce bureau dans l'ancienne station du chemin de fer, mais lors de l'ouverture du nouveau Bureau de poste, vu qu'un local spécial y avait été réservé par le Gouvernement, le bureau de la douane y fut aussi transporté.



QUATRIÈME ÉPOQUE

1905

LA VILLE

QUATRIÈME ÉPOQUE

1905

LA VILLE

1905

Dès les premiers jours de mai, l'heureuse nouvelle de l'incorporation du village en ville, sous le nom de " La ville de Thetford Mines ", venait mettre le comble à la joie des citoyens, et donnait à notre village une orientation toute nouvelle.

Après vingt années d'existence, notre village, continuant, d'années en années, sa course presque vertigineuse vers le progrès, venait de prendre une place des plus honorables parmi ses compagnes aînées des Cantons de l'Est. Avec sa population assez respectable de quatre mille habitants, la jeune ville, après avoir excité l'étonnement des autres petites villes de beaucoup plus agées qu'elle, allait bientôt attirer sur elle les regards et l'attention générale de toute la Province.

Nous avions d'abord songé de donner ici un aperçu de de l'état de la paroisse à l'époque de l'incorporation, mais comme la date en est encore très récente, et que les changements n'ont pas été bien notables depuis lors, pour plus de brièveté, nous avons pensé ensuite qu'il vallait mieux ne pas le faire maintenant. Nous y reviendrons cependant à la fin de cet ouvrage, alors que nous donnerons un dernier aperçu général de la ville en 1910.

***

La première chose qui s'imposait après l'émission de notre chartre de ville, était bien la formation d'un nouveau Conseil. Le peuple, par le moyen ordinaire de la votation, était appelé à le reconstituer le 16 juin.

Comme nous l'avons toujours fait depuis le commencement de cette historique, nous donnerons de suite la liste complète des Honorables Maires et de MM. les Echevins qui se sont succédés au Conseil depuis l'Incorporation.

D'Après les constitutions de la nouvelle chartre, le conseil, au lieu de sept membres, dont l'ancien était composé, devait être de neuf membres, dont un Maire et huit échevins.

Les citoyens de Thetford savaient trop bien apprécier le mérite et le recompenser à ses heures, pour ne pas reconnaître dans Monsieur B.-J. Bennett, gérant de la Compagnie King, dernier maire sous l'ancien régime, et le principal instigateur du mouvement en faveur de l'Incorporation, pour ne pas reconnaître en lui, le citoyen le plus digne et le plus capable de les représenter. Monsieur B.-J. Bennett fut donc unanimement élu premier Maire de la ville de Thetford Mines.

1905. Son Honneur M. le Maire B.-J. Bennett.

	Joseph Demers, marchand.	
	Louis-H. Huard, "	
	Léonidas Côté, journalier.	
MM. les	Joseph Couture, "	
Echevins :	Jules Létourneau, "	(contre-maître).
	Rémi Laliberté, forgeron.	
	Armand Auger, charron.	
	Gualbert Genest, boucher.	

1906. I. Son Honneur M. le Maire B.-J. Bennett.

II. Son Honneur M. le Maire J. Létourneau, (2 août).

Joseph Demers, marchand.
(remplacé par M. F. Boulanger, 13 août).
Louis H. Huard, marchand.
(remp. par M. L. Morissette, 20 août).
MM. les Echevins :
Léonidas Côté, journalier.
Jules Létourneau, "
(remp. par M. Alf. Poirier, 13 août).
Octave Turcotte, journ. contre-maître.
Joseph Deblois, "
Albert Couture, "
Edouard Thombs, "

1907. Son Honneur M. le Maire Jules Létourneau.

MM. les Echevins :
Octave Turcotte, journalier.
Joseph Deblois, "
Edouard Thombs, "
Albert Couture, "
Alfred Poirier "
Omer Roy, "
Louis Morissette, "
Benjamin Ainsley, industriel.

1908. Son Honneur M. le Maire Jules Létourneau.

MM. les Echevins :
Octave Turcotte journalier.
Alfred Poirier, "
Louis Morissette, "
Benjamin Ainsley, industriel.
Omer Roy, journalier.
Napoléon Lapointe, "
Aurèle Roy, boucher.
Charles Cyr, journalier.

1909. Sôn Honneur M. le Maire Alphonse Blais, marchand.

QUARTIER NO I
Napoléon Lapointe, journalier.
Cyrille Doyon, Boulanger.
QUARTIER NO II
Aurèle Roy, boucher.
MM. les Echevins :
Simeon Croteau, commis-marchand.
QUARTIER NO III
Charles Cyr, journalier.
J.-Bte Couture, "
QUARTIER NO IV
Alfred Poirier.
(remp. par M. H. Lamontagne).
Louis Roberge, marchand.

1910. Son Honneur M. le Maire Alphonse Blais, marchand.

QUARTEIR NO I
Cyrille Doyon, boulanger.
Henri Roberge, marchand.
QUARTIER NO II
J.-B. Couture, journalier
MM. les Echevins :
Télesphore Roy, ingénieur.
QUARTIER NO III
Charles Cyr, journalier.
Aurèle Roy ptre
QUARTIER NO IV
Honoré Lamontagne, jornalier.
Thomas Loignon, "

***

Après avoir formé ses différents comités, le Conseil s'appliqua tout de suite à passer de sages règlements, tant pour la bonne administration de la ville, que pour le bien-être et la sécurité des citoyens. L'on en a une preuve suffisante, en disant que le premier règlement, " Règlement No I ", fut porté contre

les cirques et contre toutes exhibitions, théâtres et autres amusements étrangers, dont l'affluence commençait à se faire encore un peu trop grande. C'était là en effet une grande protection pour toute la population, dont une bonne partie, l'expérience l'a prouvé, après le départ de ces troupes, des cirques surtout, " jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus ". Outre cela que ces sortes d'amusements sont souvent, pour ne pas dire toujours, l'occasion de désordres toujours très regrettables.

***

Pour la première fois, le 7 septembre, le projet d'un marché public fut porté devant le nouveau Conseil. Le projet longuement discuté, fut cependant abandonné jusqu'au 23 octobre, alors que la Compagnie King offrait gracieusement et gratuitement le lot No 211 à cet effet. La question n'eut pas encore de suite. Ce ne sera qu'en 1910 que la question sera de nouveau agitée, pour aboutir, nous espérons, pour le plus grand bien de toute la population et de la ville elle-même, à un heureux résultat.

***

La question du Collège était maintenant décidée. La ville de Thetford allait avoir bientôt le complément de son système d'éducation.

Dès les premiers jours d'octobre, après l'émission des plans et devis de M. l'architecte David Ouellet, de Québec, M. Eugène Lamonde commençait à en creuser les fondations.

***

Dès 1905, il était devenu à peu près impossible de trouver un lot non concédé dans tout le village, et cependant, des familles nouvelles arrivaient en grand nombre avec l'intention de s'y

établir. La Compagnie King, cédant aux demandes nombreuses qui lui étaient faites, concéda d'abord quelques lots sur le grand chemin du 7ième rang, du côté opposé de la ligne du chemin de fer. Dans l'été 1906, après de nouvelles concessions de terrains, un joli quartier s'éleva comme par enchantement, là ou deux années auparavant, il n'y avait qu'une terre apparemment inculte et indéfrichable. En deux ans, près de cent maisons s'élevèrent, toutes très coquettes et toutes bien disposées sur quatre rues bien droites et bien régulières. Bref, en deux années, le nouveau quartier était devenu, sans contredit, le plus beau et le plus envié de toute la ville. Le surnom peusignificatif de " Petit Canada " lui fut d'abord vulgairement donné, mais par bonheur ce nom a peu subsisté, et nous montrons aujourd'hui avec orgueil aux visiteurs, le beau quartier St-Georges.

***

La place de policier provincial, laissée vacante par le départ du policier Lecouteur, n'avait pas encore été remplie. Une requête, signée par des citoyens de Thetford, appuyée par M. le député G.-R. Smith, demandant la nomination d'un des citoyens de la ville, Monsieur Jacques Rousseau, eut un heureux résultat. L'heureuse nouvelle de cette nomination arrivait le 10 novembre, et M. Rousseau entrait immédiatement en fonction.

***

A son assemblée régulière de décembre, le Conseil de Ville passa un nouveau règlement qui contribua pour beaucoup à la paix et à la tranquilité dans la ville. Le nombre des restaurants, depuis deux ou trois ans surtout, s'était considérablement augmenté. Comme aucun règlement bien sévère n'avait été porté jusque là, ces maisons restaient ouvertes jusqu'à une heure très avancée dans la nuit, et ce qui est plus grave, quelques unes même durant une bonne partie des dimanches. Si

ces restaurants n'ont jamais été l'occasion de désordres proprement dits, ils étaient cause quelquesfois de scènes assez étranges. Par le règlement No 4, le Conseil statua qu'à l'avenir toutes ces maisons devraient être fermées à dix heures tous les soirs de semaine, et ne leur permit d'ouvrir le dimanche de midi à six heures seulement.

Les propriétaires de ces restaurants n'y ont rien perdu, et la ville y a gagné beaucoup. Le règlement a cependant été amendé quelque peu après.

***

Par décision du Conseil de Ville, la Compagnie " Shawinigan Water & Power, Co. ", obtenait. le 26 décembre, un permis d'étendre sa ligne jusqu'à notre ville.

1906

Deux faits bien importants marquent l'année 1906 en traits ineffaçables dans notre histoire. La connection entre eux cependant est si intime que l'on peut dire que le second découle du premier, ou que le premier fut la cause immédiate du second. Je veux parler de l'incendie de notre deuxième église, et de la séparation de la ville en deux paroïsses distinctes et canoniquement érigées.

Le 19 février, vers une heure de l'après-midi, des enfants se rendant à la classe, virent, chose très extraordinaire, une épaisse fumée noire sortir du clocher de l'Eglise. Les cloches sonnées immédiatement à toute volée donnèrent l'alarme ; les différentes compagnies minières congedièrent leurs employés, et en quelques instants, tout le village était sur pied, entourant l'église. On ne fut pas lent à comprendre toute la gravité du danger, gravité encore augmentée par le manque d'eau. Le feu protégé par les deux murs de tôle, était incontrôlable.

Les paroissiens firent des prodiges de valeur et de dévouement. En quelques instants tout ce qui peut être sauvé ,vases sacrés, ornements, statues, petits autels, chemin de Croix, etc., fut mis en lieu sur.

Le feu fit son œuvre rapidement, et à six heures du soir, notre magnifique église n'était plus qu'un monceau de ruines fumantes.

Le mallheur arrivé, il ne fallait pas perdre contenance, mais bien chercher un local convenable pour célébrer la sainte messe et permettre aux paroissiens d'y assister. Pour le plus grand bien et la plus grande facilité de tous, six messes furent dites chaque dimanche, durant le mois de mars et avril ; deux à la Salle Labranche, et quatre dans le " Petit Collège ".

Malgré toute la bonne volonté que montrèrent les paroissiens, la nécessité de construire une chapelle temporaire s'imposait. Elle fut immédiatement donnée à l'entreprise, ayant pour dimensions 120 X 50 pieds.

La construction d'une nouvelle église s'imposait encore davantage et elle était d'une nécessité absolue. De là naquit l'idée de diviser la paroisse.

Nous parlerons d'abord de la paroisse de St-Alphonse, puis nous reviendrons sur la formation de la paroisse de St-Maurice, nous servant des notes historiques publiées dans l'*Action Sociale* en décembre 1909.

ST-ALPHONSE

Quelques temps après l'incendie de l'église, les paroissiens de la paroisse actuelle de St-Alphonse adressèrent une requête à Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de

Québec, demandant l'autorisation de construire une nouvelle église. Le 25 avril Mgr l'Archevêque émettait un décret, permettant la construction et plaçant la nouvelle église à la même place que l'ancienne. Le 6 mai avait lieu l'inauguration de la chapelle temporaire, et le 26 août était signé le contrat pour la construction de la nouvelle église, avec l'entrepreneur, M. Joseph Gosselin, de Lévis. D'après les plans et devis de l'architecte Jos.-P. Ouellet, la nouvelle église, construite en pierre, devait avoir 170 pieds de longueur, sur 80 pieds de largeur, et 128 pieds au transepts, contenant 600 bancs. Le premier contrat pour l'extérieur fut de $63,000.00, le second, pour l'intérieur, de $39,000.00. Le montant du contrat total, y compris les bancs, fut de $107,000.00.

Le 3 septembre commençaient les premiers travaux de nivellement, et le 4 Octobre, l'on posait la première pierre des fondations.

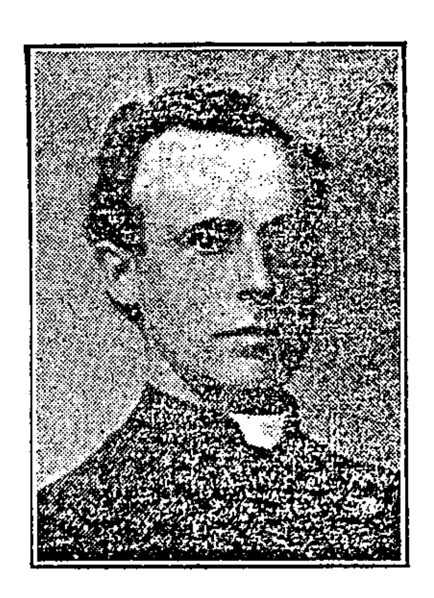
A l'époque de la division de la paroisse de St-Alphonse, la ville de Thetford avait une population de près de quatre mille âmes, soit 910 familles, dont 180 pour le Quartier Johnson. A l'arrivée de M. le curé J.-G. Goudreau, il n'y avait que 590 familles dans toute la paroisse de St-Alphonse. L'augmentation de population si sensible durant cet espace de temps, le le sera encore plus dans les années qui vont suivre.

ST-MAURICE

Comme on vient de le voir plus haut, l'idée de diviser la paroisse de St-Alphonse naquit avec l'idée de construire une nouvelle église.

L'Eglise venait d'être incendiée, les assurances au montant de $20,400.00 couvraient la dette de $15,00.00 de la Fabrique,

la population du Quartier Johnson était assez considérable pour former une paroisse distincte, bref, l'occasion était bonne de former une nouvelle paroisse.



M. l'abbé T. HOULE, ptre.

Premier Curé, et Curé actuel de la paroisse de St-Maurice de Thetford.

Le 24 février 1906, trois paroissiens du Quartier Johnson, M.M. Octave Turcotte, Adolphe Simoneau et Pierre Marcoux porteurs d'une requête, se rendirent auprès de Mgr l'Archevêque afin d'exposer leurs raisons. La délégation n'eut pas le succès attendu : même au mois de mars, M. Octave Turcotte, recevait une lettre de Mgr l'Archevêque disant qu'il était impossible de construire deux églises à Thetford. Le trois avril une nouvelle requête, portant plus de 150 signatures et accompagnée d'une garantie de $2,212.00 en souscriptions volontaires, était de nouveau envoyée à Mgr l'Archevêque.

Le 19 avril, Mgr H. Têtu, délégué par Mgr L.-N. Bégin, tenait un assemblée dans la chapelle temporaire de St-Alphonse et visitait le terrain proposé pour la future église, donné par la compagnie Johnson. Enfin le 8 mai, Mgr l'archevêque donnait la permission de bâtir église, sacristie et presbytère. Mgr demanda d'abord de nommer trois syndics pour présider aux travaux, mais les paroissiens avaient le bonheur de voir leur première assemblée présidée par M. l'abbé Théo. Houle, curé de St-Antoine de Pontbriant, qui sans le savoir s'approchait de sa future paroisse. Quelques jours après cette assemblée M. l'abbé T. Houle, était nommé à cette nouvelle cure, et le 28 mai il arrivait au milieu de ses paroissiens. En attendant la construstion de son presbytère, M. l'abbé Houle, résida successivement chez M.M. Godefroi Bellavance et A. Lacasse. Il prit possession du nouveau presbytère le 20 novembre. Les travaux de construction de ce presbytère commencèrent en août.

Le 22 mai, MM. Octave Turcotte, Adolphe Simoneau et Pierre Marcoux étaient nommés syndics par Monseigneur.

Dès les derniers jours de mai, l'on commençait la construction d'une chapelle temporaire,de 75 sur 50-pieds. Pour la première fois, depuis 1886 le Saint-Sacrifice fut offert par le nouveau curé, dans la maison de M. Adolphe Somineau le 1er juin ; le 17 juin, était chantée la première grand'messe et avait lieu la première vente de bancs dans la chapelle temporaire.

Le 8 juillet, M. l'abbé P. Leclerc, vicaire de St-Alphonse bénissait la cloche de la chapelle.

***

Un évènement qui fit sensation, et qui porta la joie dans toute nos familles, puisque tous les citoyens jeunes ou vieux,, en étaient les heureux bénéficiaires, fut le relèvement du salaire de tous les employés de la compagnie King, d'abord, puis quelques semaines après, de tous les employés des diverses compagnies. Cette transition est l'œuvre unique des directeurs

de cette compagnie, qui, par le besoin d'employés peut-être mais ainsi pour relever la condition des journaliers, contribuèrent aussi, dans une large mesure, au bien-être de toute la population et à la prospérité de la ville en général.

***

Le 11 juillet, avait lieu la formation du quatrième bureau d'hygiène. La place du médecin examinateur, laissée libre par la mort de M. le Dr C.-E. Morin, fut remplie par M. le Dr Eugène Beaudet. Il eut pous assistants, M.M. Alfred Gagnon, président du bureau, et Benjamin Simoneau.

1907

Au mois de février, notre ville fut agitée par les élections municipales, qui, sans contredit, furent des plus contestées depuis la formation même du Conseil.

Deux partis se formèrent, (pour des raisons que la prudence nous engage à ne pas donner ici), ouvriers et marchands, chacun ayant son programme et ses ambitions propres. Nous laissons au lecteur le soin de trouver lui-même quel fut le résultat de cette élection, en jetant un coup d'œil sur la liste des échevins de 1907.

Cependant les citoyens de Thetford qui ont toujours su si bien sympathiser ensemble, ne devraient pas tarder à se donner de nouveau la main, comprenant que rien de bon ne nait de la division. Les élections suivantes en firent foi.

***

Durant les mois de février, mars et avril, notre corps de police eut à sa tête trois chefs successifs. La place d'abord laissée vacante par la démission de M. Benjamin Simoneau,

avait été remplie, en février, par M. Joseph Grégoire, assisté de M. Désiré Lamontagne. Le 14 mars, M. J. Grégoire était remplacé par M. Siméon Dutil, qui, à son tour, avait pour successeur, le 18 avril, M. Allyre Létourneau. Le corps de police, ayant toujours à sa tête, le policier provincial, M. Jacques Rousseau, était ainsi formé tel que nous l'avons aujourd'hui.

***

Comme nous l'avons vu dès les premières années, (et nous avons cru qu'il était inutile de le relater ensuite à chaque année), le Conseil avait d'abord accordé une licence pour vente de boissons enivrantes. Durant les années suivantes, jusqu'à l'époque ou nous sommes rendus, le même privilège fut accordé à deux propriétaires d'hôtels.

Par les quatre demandes qui furent faites à la séance du Conseil de Ville, en avril, l'on serait porté à croire, s'il n'y avait pas d'autres raisons, que le nombre des buvettes doit être en proportion égale avec l'accroissement de la population d'une ville.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, M.M. les curés J.-G. Goudreau et Théo. Houle, prouvèrent le contraire dans des lettres de protestation contre l'octroi de ces quatre licences,

A sa séance du 9 mai, le Conseil, pour des raisons à lui particulières, accordait trois de ces demandes, et le 15 juillet, un nouveau permis donnait une licence dans la jeune paroisse de St-Maurice.

Il est impossible de dire jusqu'où en serait arrivée notre petite ville, si ce malheureux état de choses eut duré plus d'un an. Les citoyens de Thetford, comprenant la grandeur du péril qui nous menaçait, surent bientôt réagir contre un état de chose aussi funeste, et l'année 1908, année à jamais mémorable et glorieuse dans notre histoire, nous donnera l'exemple de la plus énergique réaction.

***

Le 23 juin, Mgr l'Archevêque, alors en visite pastorale, bénissait solennellement la pierre angulaire de la nouvelle église en construction. Les travaux de maçonnerie, commencés le 26 avril, étaient déjà beaucoup avancés. Ils furent poussés avec beaucoup d'activité, et le 10 juillet l'on commençait la charpente en bois. La paroisse de St-Alphonse, à l'époque de la visite pastorale, comptait déjà 830 familles, ce qui accuse un accroissement considérable dans la population.

***

Les travaux de construction du Collège, commencés l'année précédente, en juin, furent poussés avec assez d'activité pour que l'ouverture des classes put se faire dans les premiers mois de l'année scolaire. Le 8 juillet avait lieu l'engagement de huit Frères des Ecoles Chrétiennes, et au mois de septembre, les Révérends Frères avaient la joie de commencer leurs cours avec 200 élèves.

Deux supérieurs se sont succédés depuis l'ouverture du Collège.

1er Supérieur, Le Révérend Frère Partheus, (1907-09).

2ième Supérieur, et Supérieur actuel, le Révérend Frère Godefroy, (1909-. . . .).

ST-MAURICE

L'érection canonique de la nouvelle paroisse eut lieu le 9 avril. Par décret de Mgr l'Archevêque, la nouvelle paroisse fut placée sous la protection de Saint-Maurice.

L'érection civile n'eut lieu que le 26 octobre de la même année.

* * *

Le 21 avril, à une assemblée générale de tous les paroissiens, eut lieu l'élection des trois Marguillers du Banc, et de cinq, dits anciens marguillers.

Furent élus Marguillers du Banc : MM. Octave Turcotte, Adolphe Simoneau et Pierre Marcoux.

Furent élus anciens marguillers : MM. Alfred Poirier, Godefroi Bellavance, Georges Bilodeau, Damase Vallée et Bénoni Marchand.

A la même assemblée, la construction de l'église actuelle fut également décidée. Les travaux, donnés à M. J. St-Hilaire, entrepreneur de St-Romuald, furent commencés le 10 juin, et la bénédiction de la pierre angulaire avait lieu le 20 octobre, par M. l'archevêque lui-même.



Si nous avons accusé un surcroît considérable dans la population de la paroisse de St-Alphonse, nous devons immédiatement dire la même chose pour la nouvelle paroisse. En octobre, elle était déjà bien loin des 180 familles de l'année précédente. Elle en comptait maintenant 225 ,et l'on peut même dire que, proportion gardée, elle tentait de rivaliser avec la paroisse mère.

1908

Depuis l'Incorporation en Ville, Thetford a toujours été, et sera toujours, je l'espère, une petite ville d'initiative.

Cette affirmation peut paraître un peu vaniteuse, surtout quand elle est dite par un enfant de la paroisse, car il est tout naturel de vanter son clocher. Je ne fais cependant que citer textuellement les paroles que j'ai entandu dire souvent, en différents endroits, et par des personnes qui n'avaient aucun intérêt à le faire. D'ailleurs les faits sont là pour le prouver.

Dans notre ville, en effet, ont pris naissance plusieurs mouvements, qui, se repandant dans les différentes parties du comté, j'oserais même dire de la Province, y ont causé, comme chez nous, les plus heureux résultats.

Depuis un an déjà était organisée par notre Vénérable archevêque, secondé par Mgr l'Auxiliaire et par les citoyens les plus en vue de la ville de Québec, la grande croisade contre l'intempérance. De zélés laïcs, dévoués pour une cause si noble, au premier rang desquels nous voyons des Honorables Juges et des politiciens de marque, parcouraient déjà les différents centres de la Province, les plus affectés par cette plaie nationale, montrant partout, d'une parole chaude et appuyée par l'expérience, les dangers de l'alcool et des buvettes, et invitant les populations à se liguer pour faire une guerre à mort aux débits de boissons.

Les paroisses de St-Alphonse et de St-Maurice eurent l'insigne honneur d'entendre alors des voix aussi autorisées que celles de Mgr l'Auxiliaire, et des Honorables F.-X. Lemieux et Thomas Chapais.

Notre ville pouvait-elle alors rester en arrière et mentir à sa renommée de ville d'initiative. Non. La plus belle page de son histoire, page qui devrait être écrite en lettres d'or dans nos annales, était sur le point de s'écrire, et sa renommée, toujours grandissante, allait être portée, comme sur les ailes du vent, aux quatre coins de la Provivce. Thetford allait devenir le château fort peut-être de la sainte cause de la Tempérance. Sur notre ville allaient se fixer les yeux et l'attention de toute la Province, et plusieurs autres villes et villages, anxieux de nous imiter, car disaient-ils; " ce que Thetford a fait pourquoi ne pas le faire nous aussi ", portèrent un coup mortel aux buvettes, dont, espérons-le de tout cœur, elles ne se relèveront jamais.

Ce fut à l'appel de notre dévoué pasteur, M. l'abbé J.-G. Goudreau que l'élan commença. A la suite d'une grande retraite, M. le Curé avait la joie de voir un spectacle à la foi touchant et consolant pour son cœur de prêtre et de pasteur.

Le 8 mars, 800 de ses paroissiens venaient s'agenouiller à la sainte Table et recevoir de ses mains la Croix de Tempérance.

promettant en même temps, au cri de " Vive la Tempérance, Guerre à l'intempérance ", de travailler de toutes leurs forces à l'abolition des buvettes dans notre ville.

Restait au Conseil à faire son œuvre, puisqu'en définitive, cette question dépend exclusivement de sa décision.

Le 6 février, M. l'échevin Omer Roy, secondé par M. l'echevin Octave Turcotte, proposait la préparation d'un règlement prohibant complètement la vente, en gros et en détail, des boissons enivrantes dans la ville. A la gloire du Conseil, pour le plus grand bien dans notre ville, pour le bonheur de nos familles, le règlement de prohibition était adopté à la séance spéciale du Conseil, le 27 février.

Les buvettes avaient vécues, et pour toujours espérons-le. La ville de Thetford a trop fortement imprimé au cœur le sentiment de l'honneur pour rétrograder. Toujours en avant, telle est sa devise.

* * *

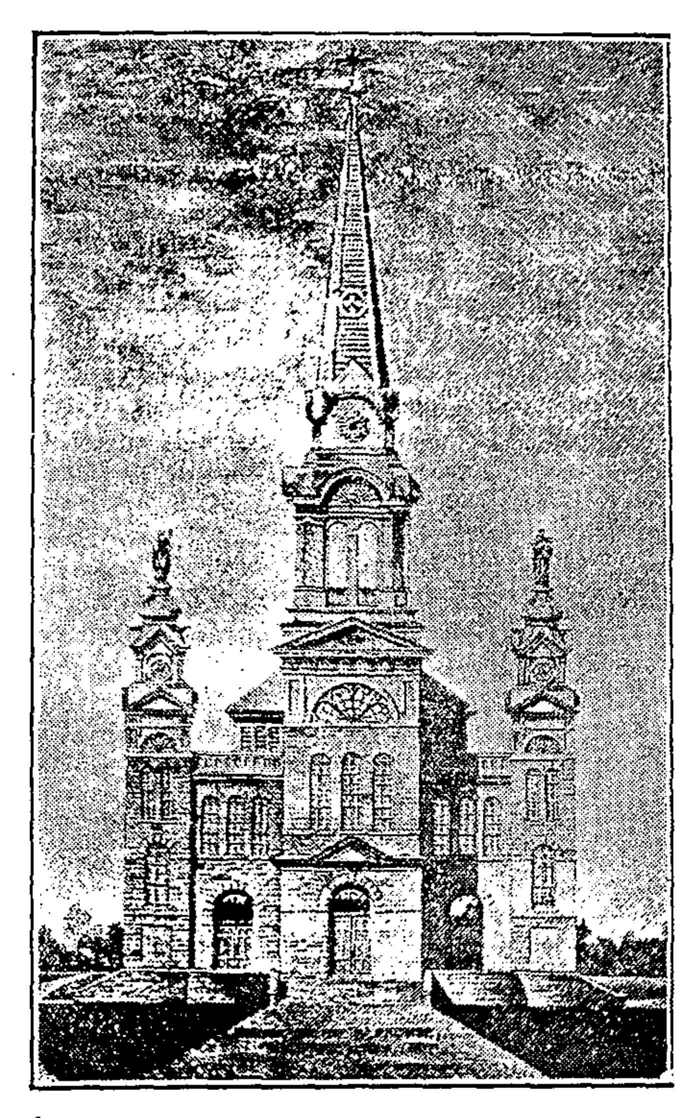
Le 8 juin 1908, la compagnie du chemin de fer du Québec Central dotait la ville de la magnifique station que nous avons aujourd'hui. Tout en donnant plus de comfort aux gens et plus de commodité, le nouvel édifice est un des beaux ornements de la ville.

* * *

Une question de grande importance, qui nécessita un appel au peuple, fut étudiée avec soin à la séance du Conseil le 4 août.

A deux époques consécutives déjà, M. C.-F. Langlois, de Québec, avait offert au Conseil de Ville de devenir l'acquéreur de notre aqueduc, dont il était le propriétaire. Le 24 août, M. Langlois proposait et offrait de nouvelles conditions de vente qui parurent très avantageuses, soit $65,900.00, dont $7,000.00 comptant, et la balance payable en 16 versements annuels. Un règlement d'emprunt de $15,000.00 fut alors préparé.

Une partie de cette somme devait servir à couvrir le premier versement, et le reste pour poursuivre les travaux d'aqueduc



ÉGLISE DE LA PAROISSE DE ST-ALPHONSE
DE THETFORD.

et des canaux d'égoûts, déjà décidés, et pour ainsi dire commencés en 1906, par l'achat des tuyaux de fonte.

Le 15 septembre le peuple était appelé pour accepter ou rejeter l'achat et l'emprunt. Le dépouillement du scrutin donna 175 voix pour et 143 contre, soit une majorité de 32.

***

Le souvenir du 22 et du 23 décembre restera à jamais gravé dans la mémoire de ceux qui ont été les heureux témoins des fêtes inoubliables qui s'y sont succédées.

Depuis plusieurs mois déjà, Monsieur le curé J.-G. Goudreau avait commandé un carillon de quatre cloches, de la Maison Paccard, Annecy, France. Elles arrivaient au mois d'août, non sans avoir carillonner sur les plaines d'Abraham durant tout le temps des fêtes du troisième centenaire de Québec. Le prix total de ces quatre cloches a été de $3,175.00.

La bénédiction solennelle en eut lieu le 22 par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque lui-même, qui avait daigné accepter de présider ces imposantes cérémonies du 22 et du 23, et réhausser par sa présence l'éclat de ces fêtes.

J'ai entendu souvent exprimer le regret qu'avaient plusieurs paroissiens de ne pas avoir écrit quelque part, comme souvenir, les différentes inscriptions qu'ils ont vus sur les cloches au jour de leur bénédiction. Plusieurs aussi, ne se rappèlent peut-être pas même les noms de ces voix que nous entendons tous les jours. J'ai donc pensé qu'il serait très utile, puisqu'une de ces inscriptions nous montre le noble rôle des cloches, ou tout au moins agréable pour un grand nombre, de les rapporter ici.

lère CLOCHE

Mon nom est St-Alphonse de Liguori.
Pie X, Pape régnant, A. D., 1907.
Son Excellence Mgr Sbaretti, Délégué Apostolique.
Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec.
Rév. J.-G. Goudreau, curé de St-Alphonse de Thetford.

A ma voix les Chrétiens à Dieu vont rendre hommage.
Je chante leur naissance et pleure leur trépas.
Contre un feu destructeur j'appelle au sauvetage.
Contre l'envahisseur je stimule au combat.
Je conjure la foudre et l'orage.
Voyageurs égarés je guide vos pas.
Que Dieu vous fasse grâce avant mon dernier glas.

2ième CLOCHE

Je me nomme Marie Immaculée.

O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.

Anciens Marguillers vivant en 1907.

MM. Jacques Croteau, Ferdinand Maillot, Michel Fortier, Honoré Morisset, François Dubreuil, Thomas Grégoire, William Gingras, Edouard Couture, F.-X. Roberge, Théophile Turgeon.

3ième CLOCHE

Mon nom est Jésus.

Jésus doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre.

Marguillers de l'œuvre et fabrique de St-Alphonse de Thetford.

MM. Cyrille Gagnon, Pierre Couture, Sinaï Rousseau.

4ième CLOCHE

Je me nomme Joseph.

St-Joseph patron de la bonne mort, priez pour nous.

Edouard VII, Roi d'Angleterre.

Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Fondateur de la paroisse de St-Alphonse de Thetford, J.-Alphonse D'Auteuil, premier curé de 1886 à 99.

L. Mayrand, deuxième curé, avril 1899 à octobre 1899.

J.-G. Goudreau, de 1899 et curé actuel.

Le soir, dans un grand concert d'orgue, plusieurs artistes étrangers et tous les artistes et amateurs de la ville, faisaient retentir pour la première fois la vaste voûte du nouveau temple.

Le 23 au matin, toute la population se réunissait de nouveau dans la nouvelle église, maintenant terminée et prête à être ouverte au culte, pour assister à sa bénédiction solennelle, ainsi qu'à celle de l'orgue inauguré la veille.

Il est inutile de donner ici la description de notre église ; qu'il suffise de dire que c'est avec raison que nous sommesfiers de ce beau monument qui orne notre ville. Si la paroisse de St-Alphonse de Thetford possède aujourd'hui une des plus belles églises de l'Archidiocèse, ce n'est qu'une preuve indéniable et permanente de la piété et des sacrifices des paroissiens.

L'orgue, dont le coût total a été de $3,538.00, a été aussi payé, pour la moitié du moins par des souscriptions volontaires. Cependant, hâtons-nous de le dire, une âme généreuse et charitable, voulant garder l'incognito, comblait le reste de la somme à payer, en faisant à la paroisse, dans l'été de 1909. le joli cadeau de $1,500.00.

* * *

L'élan donné à la population durant l'année précédente loin de se ralentir, n'avait fait qu'augmenter. A la fin de l'année 1908, nous relevons une population totale de 894 familles, pour la seule paroisse de St-Alphonse.

ST-MAURICE

Le 3 septembre, les paroissiens de la paroisse de St-Maurice voyaient avec plaisir arriver au milieu d'eux, M. l'abbé C.-H. Garneau, leur premier vicaire. (3 sept. 08—29 juin 09).

C'est donc dire que la jeune paroisse, après l'accroissement très considérable de sa population durant les deux années.



Son Honneur M. le Maire

ALPHONSE BLAIS.

précédentes, ne s'était pas arrêtée en si beau chemin. Nous relevons en effet, à la fin d'octobre 1908, une population totale de 250 familles catholiques.

***

Les travaux de la construction de l'église, commencés en juin 1907, avaient été poussés avec assez d'activité pour que la bénédiction en eut lieu en novembre 1908. Dès le 8 du même mois, la première grand'messe y avait été chantée, et l'on avait procédé aussi à la première vente de bancs.

Ce fut le 15 novembre, que sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, vint en faire la bénédiction solennelle.

Le prix totale de l'entreprise de l'église et de la sacristie a été de $43,000.00. L'église construite en brique a 176 pieds sur 70 ; la sacristie, 50 pieds sur 40, en partie sous-chœur.

Marguillers de la paroisse de St-Maurice.

1909. MM. Adolphe Simoneau, Georges Bilodeau, Joseph Chàteauneuf.

1910. MM. Georges Bilodeau, Joseph Châteauneuf, Joseph Paré, père.

1909

Pour la dernière fois, commé on a pu le constater par la liste des échevins de 1909, la ville était divisée de nouveau mais cette fois en quatre quartiers. Si l'on se reporte à 1899, l'on verra que la nouvelle division est exactement la même que celle qui fut faite à cette époque, lors de la formation du premier corps de police.

Au Quartier d'Auteuil d'alors correspond aujourd'hui le Quartier No 1. Le Quartier King, y compris maintenant le Quartier St-Georges, est devenu le Quartier No 2. Le Quartier Bell, porte maintenant le nom de Quartier No 3 ; et la paroisse

de St-Maurice, autrefois le Quartier Johnson, forme le Quartier No 4. Chacun de ces Quartiers est représenté au Conseil par deux échevins.

***

Dans cette dernière année 1909, nous ne trouvons, à vrai dire, que quatre faits importants, dont deux sortent maintenant de ce domaine puisqu'ils subsistent sous forme d'institution ; Je veux dire, le maintien du règlement de prohibition, l'émission et l'achat des débentures de la ville, la fondation de la Caisse Populaire et Scolaire, et de l'Association ouvrière. Nous ne dirons qu'un mot des deux premiers, pour nous étendre plus longuement sur les deux autres.

***

Si la lutte pour la suppression des buvettes fut couronnée d'un plein succès l'année précédente, elle ne fut pas moins active cette année pour maintenir la cause de Tempérance, tant il est vrai de dire qu'il faut autant de courage et de fermeté pour soutenir une bonne cause que pour lui donner son premier élan. Trois nouvelles requêtes furent présentées au Conseil, le 6 mai, mais s'appuyant sur la valeur du règlement de prohibition adopté l'année précédente, le Conseil, par une forte majorité, les rejetait toutes trois.

Si MM. les échevins de l'année précédente se sont couverts de gloire en battant la marche, ceux de 1909 ne se sont pas moins montrés dignes en maintenant le règlement de prohibition, et les louanges qui leur furent adressées de toutes les parties de la Province, prouvent assez qu'ils ont su se tenir à la hauteur de leur position.

Afin de continuer les travaux de l'aqueduc et commencer la pose des canaux d'égoûts, le Conseil décida un emprunt de

$200,000.00. L'emprunt soumis à l'approbation du peuple, fut voté. C'est alors que des actions sur la Ville, au montant de $200,000.00 furent émises. Pour le plus grand bien de notre ville, toutes ces actions furent achetées par M. B.-J. Bennett, ex-maire, et gérant de la Compagnie King.

Avant le 22 août 1909, un grand nombre des citoyens de la ville avaient bien entendus parler peut-être des Caisses Populaires, établies au Canada depuis une vingtaine d'années, mais le nombre de ceux qui en avaient une notion très exacte était bien restreint.

Ce fut le dimanche 22 août, que toute la population de la ville avait le bonheur d'entendre M. Alphonse Desjardins, de Lévis, le fondateur et le propagateur de ces Caisses Populaires au Canada. Ce fut devant un auditoire très nombreux que M. A. Desjardins expliqua l'œuvre, l'utilité et le but des Caisses Populaires.

L'assistance devant la parole si chaude, si persuasive, si pleine d'un véritable désintéressement et de dévouement pour une cause essentiellement patriotique, comprit l'importance de l'œuvre nouvelle annoncée. Aucun terrain, en effet dans toute la Province, n'était plus propice à une telle fondation. Le même jour, 211 citoyens s'inscrivaient comme sociétaires et membres fondateurs, réalisant un total de $2,560.00 de parts.

Immédiatement après la conférence, avait lieu, sous la présidence de M. le curé J.-G. Goudreau, l'élection des premiers officiers de la Caisse Populaire de Thetford, dont nous donnons immédiatement la liste.

Comité d'administration :—M. le curé J.-G. Goudreau, M. l'abbé J.-E.-T. Proulx, Son Honneur M. le Maire Alphonse Blais, MM. J.-O. Vaillières, Gédéon Blais, Thomas Grégoire, Joseph Gagné, (capt.), Emile Vaillancourt, Eugène Lamonde.

Comité de Crédit :—M. le curé J.-G. Goudreau, M.M. Joseph Roberge, Joseph Legendre, Alphonse Hébert, Elzéar Payeur.

Comité de Surveillance :—MM. Roméo Lemieux, J. A. Campeau, Arcadius Blais.

Secrétaire et Gérant : M. Emile Vaillancourt.

Tous ces officiers ont été élus une seconde fois en 1910. M. Alphonse Hébert remplaça cependant Son Honneur le Maire dans la commission du Crédit. Une semaine après la fondation de l'œuvre, la Caisse Populaire ouvrait ses livres, et dès la première journée, le gérant accusait un montant d'actions de $481.68.

Une feuille circulaire a déjà expliqué le but et l'œuvre des Caisses Populaires, mais je crois que le lecteur me saura gré si je fais ici une digression, pour la résumer en quelques lignes.

La Caisse Populaire, où tous peuvent entrer, en faisant preuve d'esprit de suite, d'honnêteté, d'amour du travail et de la pratique de l'épargne la plus modeste, le sou, est une association coopérative, admettant la variabilité du capital et du personnel social.

La Caisse Populaire a deux buts principaux ; de provoquer et d'assurer la pratique de l'épargne du sou, et de venir en aide à ceux de ses membres qui peuvent avoir besoin d'emprunter. Chaque caisse est locale, et a par le fait même, l'immense avantage que tous les membres se connaissent mieux entre eux.

On a dit que la Caisse Populaire est à capital et personnel variables. En effet. Le capital est créé au moyen de parts de $5.00 chacune, payables par versements de 10 sous par semaine pour chaque part. D'après les premiers règlements de notre caisse, chaque sociétaire ne peut avoir plus de 100 parts, libre aux officiers et aux sociétaires d'en augmenter le nombre quand le besoin de fonds plus considérables se feront sentir. Chaque sociétaire n'a cependant qu'un vote, quelque soit le nombre de parts qu'il ait. Tous sont sur un pied égal devant la caisse, et personne n'y exerce une influence prépondérante.

La Caisse admet en plus, toutes les autres épargnes des sociétaires, lesquelles rapportent le même intérêt qu'aux banques.

La Caisse Populaire a un système de prêts et de remboursements tout-à-fait particulier. L'Emprunteur, au lieu d'attendre à la fin de l'échéance de son billet pour le payer, peut le faire par petits versements partiels. Il n'a jamais la perspective de se voir enlever l'intérêt à payer avant de jouir de la somme empruntée. A chaque versement partiel qu'il fait, il voit l'intérêt diminuer d'autant, et au lieu d'avoir emprunté à 6% ou à 7%, il se trouvera à l'avoir fait à 3½ ou à 4. La caisse n'exige l'intérêt que pour le temps dont on se sert de l'argent emprunté.

Pour suppléer à toute évantualité, une taxe d'entrée de 10 sous par part est prélevée. La réserve ainsi formée sert à la protection des parts au cas de perte, et assure à celles-ci une rémunération certaine, puisque le revenu produit par cette réserve leur est destiné.

La Caisse est dirigée par trois commissions. Un Conseil d'administration, une Commission de Crédit et une Commission de surveillance. Le personnel de chacune est distincte, exception faite pour le président de la Société, qui est aussi membre de la Commission de Crédit.

Le besoin des caisses Populaires est indéniable. Il est temps de protéger l'ouvrier et le journalier, qui en différentes occasions ont besoin d'emprunter, contre les usuriers qui spéculent avec eux. La Caisse vient à leur aide en diminuant les intérêts et en facilitant les moyens de remboursements.

Quand aux succès de ces caisses Populaires l'état florissant de la nôtre les prouve assez. Notre Caisse compte à peine six mois d'existence et déjà elle accuse un capital d'au délà $6,000.00. Et ce capital provient en grande partie de petits versements de dix sous, ou moins encore, qui sans la caisse seraient allés se perdre dans des dépenses inutiles. Tout le monde peut devenir actionnaire, et il n'y a personne qui ne puisse acheter au moins une part. Notre Caisse compte déjà au-delà de 300 sociétaires, et sous peu, je n'en doute pas, elle sera à la tête de toutes les autres caisses du pays, repandant sans cesse sur notre population ses bienfaits inapréciables et et sans nombre.

En terminant cet exposé, disons un mot de la Caisse Scolaire, fondée le lendemain par M. Alphonse Desjardins lui-même.

C'est une caisse spéciale pour les enfants. Comme dans la Caisse Populaire, tous peuvent y entrer. Elle est tenue par les Révérendes Sœurs ou par les Révérends Frères, qui, recevant tous les dépôts des enfants, ne fussent-ils que d'un sou, les inscriront dans le livret que chaque enfant a en sa possession, puis les déposeront à la caisse Populaire, dans un Folio spécial pour chaque classe. L'enfant, pour retirer ses épargnes, n'aura qu'à présenter à son institutrice ou à son instituteur, un billet de son père ou de sa mère l'autorisant à retirer telle ou telle somme.

Le succès obtenu, depuis le 15 septembre, date de l'ouverture de la caisse scolaire, est étonnant. Les deux caisses, du couvent et du collège, au 15 février 1910, avaient à leur crédit à la caisse populaire de la ville, la jolie somme de 668.00. Et cette somme, composée uniquement de sous, sans la Caisse Scolaire, serait allée se perdre pour des riens, tandis que là, nos enfants, sous la poussée des parents sans doute, se préparent un avenir et surtout acquièrent l'habitude, la plus nécessaire de nos jours, de l'épargne du sou.

Dans le même mois, quelques jours après la formation de la Caisse Populaire, était fondée dans notre ville la première association ouvrière, MM. Joseph H. Lessard, fut le promoteur et l'organisateur de cette association. La nouvelle association pris le nom de " Fédération Canadienne des travailleurs de Thetford Mines ".

Nous donnerons immédiatement les constitutions et règlements principaux de la Fédération, tels que publiés dans le " Soleil " du 23 octobre 1909.

1. Le nom de la Société est : " Fédération canadienne des travailleurs de Thetford Mines ".

2. Le but de cette association est de fonder un magasin par des coopérateurs, y exercer un commerce général, et faire bénéficier les membres faisant partie de la Fédération.

3. Maintenir l'harmonie et l'entente entre le patron et le travailleur.

4. Combattre légitimement toute difficulté qui pourrait dégénérer en grève.

5. Supporter la croisade de tempérance établie dans la ville de Thetford Mines.

6. Promouvoir et sauvegarder les intérêts et les droits de la Fédération sans léser ceux des patrons ou de l'autorité ecclésiastique.

7, Prendre connaissance des affaires municipales et scolaires, et y surveiller les intérêts de la Fédération et des travailleurs en général.

8. Tout membre faisant partie de la Fédération aura droit d'être coopérateur.

9. Pour parvenir à cette fin, la Fédération s'engage à respecter et à faire respecter toutes les clauses ci-haut mentionnées.

ART. II. Pour être admis dans la Fédération, il faut être domicilié dans la ville de Thetford Mines ou dans la banlieue, être journalier ou salarié, être enfin recommandé par un des membres actifs. Toute personne faisant partie de quelque association internationale ouvrière ne pourra, pour aucune considération, faire partie de l'association.

ART. V. D'un autre côté la Fédération, pour venir en aide à ses membres qui sont dans l'indigence et qui demandent l'assistance, pourra :

1. Prélever une souscription volontaire.

2. Un comité composé de un ou de deux membres sera chargé de s'enquérir de la position dans laquelle se trouve un confrère, et devra faire rapport au bureau de direction, lequel,

3. Fournira, au contribuable, la valeur du montant souscrit, ou en effets ou en argent suivant le cas requis.

4. Tout membre malade dont la cause est due à sa mauvaise conduite ou par suite d'un usage immodéré de boissons ne pourra réclamer l'assistance de la Fédération.

5. Tout travailleur sans travail pourra présenter son application au bureau de direction, lequel fera son possible pour lui trouver de l'ouvrage.

6. Un comité de un ou de plusieurs membres sera formé pour s'enquérir des difficultés qui pourraient survenir entre un ou plusieurs membres, pour concilier le ou les différends.

La première élection composa la direction comme suit :

M.M. J.-H. Lessard, Président.
" Ths Grégoire, vice-président.
" Joseph Bourque, secrétaire.
" J. Roberge, trésorier.

Auditeurs : MM. Oliva Dussault et Roméo Lémieux.

Directeurs : MM. Télésphore Roy, Oliva Dussault, Joseph Laverdière, Léonce Dostie, Georges Filion, Thomas Loignon, Jules Létourneau, Léonidas Côté, Pierre Roy, Joseph Turcotte, Joseph Gagné capt., Edouard Lemieux.

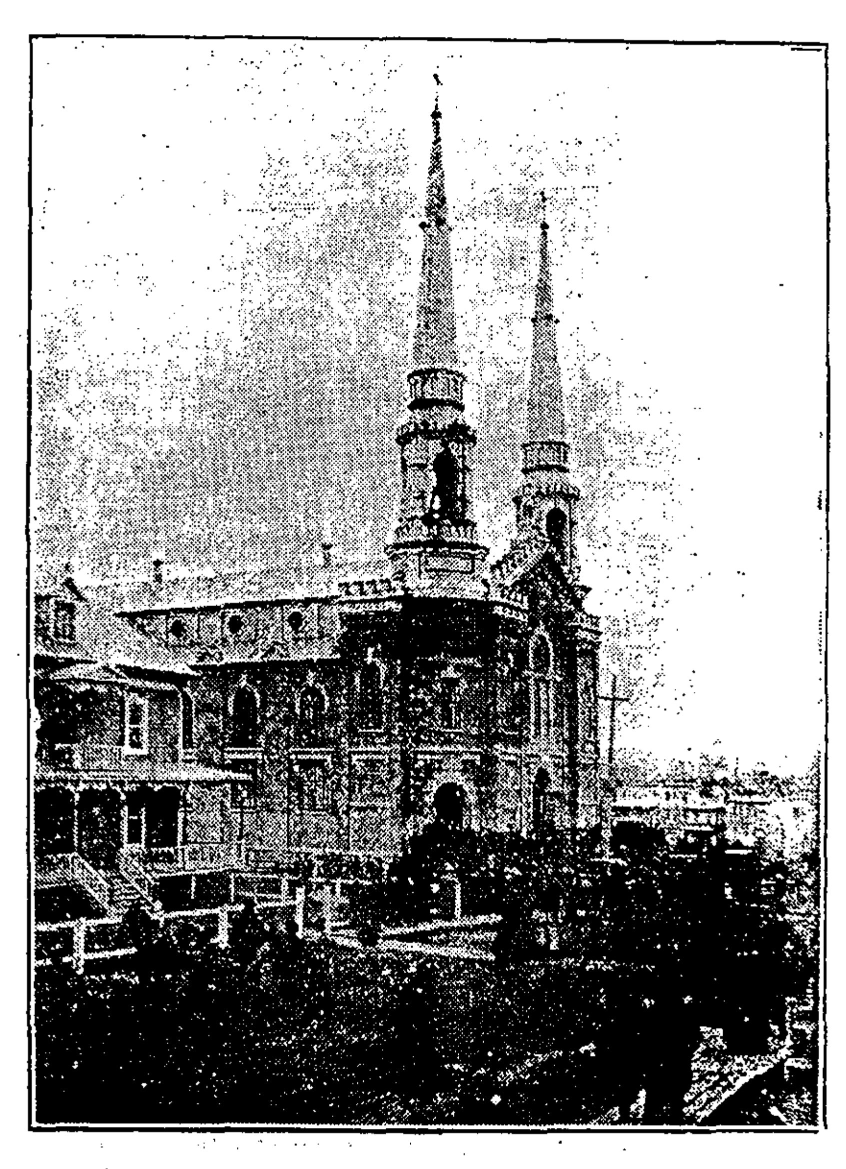
Il fut immédiatement décidé de fonder un magasin coopératif qui fut ouvert le 2 novembre, sous la direction de M. C.-S. Vaillancourt, comme gérant.

Le bureau des directeurs-syndics du nouveau magasin se composera de :

M. Thomas Grégoire, président.
M. J.-H. Lessard, sec.-trésorier.
MM. Télesphore Roy, Joseph Gagné, Joseph Laverdière

L'association ouvrière est de fondation trop récente pour être jugée. Aux années futures de faire cette œuvre et de porter le jugement.

FIN



ÉGLISE DE LA PAROISSE DE ST-MAURICE
DE THETFORD.

1910

CONCLUSION

La ville de Thetford entre, sans contredit avec 1910, dans une nouvelle phase de son existence, et, comme le disait un échevin de notre ville dans son programme circulaire en février, " l'avenir que nous avons devant nous est très riche de perspective et de promesses.

Dans sa course, depuis un quart de siècle, elle a laissé une trace profonde dans l'histoire de notre Province, car, ajoutait le même échevin, " ce n'est pas exagéré de dire que Thetford Mines est peut-être aujourd'hui le centre le plus progressif de la Province de Québec ". Je dirai plus, et j'ajouterai, sans crainte de me tromper, que notre ville est aujourd'hui un des plus puissants arsenaux de la Province.

Sous la direction habile de leurs gérants respectifs, MM. B.-J. Bennett, G.-R. Smith et J. Smith, A.-S. Johnson et R.-H. Martin, nos mines ont pris la première place parmi toutes celles du monde entier, et à elles seules, elles remplissent tous les marchés Anglais et Américains.

Notre ville, avec ses 1,300 familles, formant une population d'au-delà 7,000 âmes, brille au premier rang parmi les villes secondaires de la Province. Grâce aux nouvelles extensions que donnent à la ville les quartiers St-Georges et Bellevue, nous verrons sous peu notre population s'augmenter considérablement.

A la renommée extérieure s'ajoute encore la prospérité intérieure.

Libre de toute dissension intérieure, notre ville a toujours donné, et donne encore, l'exemple de la plus franche sympathie

et de la plus cordiale entente. C'est la main dans la main que tous les citoyens, dirigés par un Conseil aussi prudent qu'éclairé, concourent à son progrès et à son développement. Epurée, depuis ces dernières années, de ce qui, loin de la faire monter au rang élevé qu'elle occupe aujourd'hui l'aurait peut-être sous peu entraîné vers la décadence, nous y respirons maintenant une atmosphère de prospérité et de bien-être inconnu jusque là.

L'industrie, de toute sorte, et le commerce sont des plus florissants. Sous le rapport de l'éducation nous avons bien peu de chose à désirer, bref, nous avons chez nous tout ce qu'il faut pour vivre et pour nous développer encore.

Les immenses travaux de l'aqueduc et des canaux d'égoûts, commencés en 1909, donneront à la ville une sûreté et une garantie certaines. La construction peut-être prochaine d'un Hôtel-de-Ville, d'un marché, d'un hôpital, l'établissement projeté de la Cour Supérieure, de la Cour de Circuit et du bureau d'enregistrement, feront de notre Ville le centre de toutes les opérations du Comté et d'une grande partie des Cantons de l'Est.

Nos horizons sont des plus beaux ; forts du passé, puissants dans le présent, nous pouvons fièrement et noblement regarder l'avenir.

Le jour ou j'aurai l'honneur de vous présenter cet humble travail, chers co-paroissiens de Thetford, vous serez les témoins de deux grandes fêtes, qui, confondues en une seule, resteront à jamais inoubliables: je veux dire le vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de notre dévoué Pasteur M. l'abbé J.-G. Goudreau, et le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Alphonse. Des circonstances tout-à-fait imprévues ont été cause que j'ai du livrer ce travail à l'impression dès les premiers jours de mars.

Cependant, c'est un devoir pour moi de saluer ici avec vous tous, mes chers co-paroissiens, celui qui depuis onze ans

s'est dévoué, s'est sacrifié pour notre plus grand bien et nos plus chers intérêts.

Il y aura donc vingt-cinq ans, le 30 mai, que M, l'abbé J.-G. Goudreau était enrôlé dans la milice sacré des prêtres du Seigneur, était ordonné prêtre.

Le lecteur a été à même de parcourir plus loin les différents champs d'action où Monsieur le Curé a exercé la saint ministère.

Vingt-cinq ans ; c'est donc dire que notre dévoué Pasteur a passé près de la moitié de sa vie sacerdotale au milieu de nous. Il serait trop long d'énumérer ses bons combats et les travaux importants de son précieux ministère. Digne successeur de notre vénéré Fondateur, il en a continué les œuvres et en a créé une multitude d'autres.

Que de nombreuses années, d'un ministère utile et fructueux, lui soient encore réservées, que nous ayions encore longtemps, oh ! bien longtemps, le bonheur de le posséder, et que ses noces d'argent ne soient que le prélude de ses noces d'or.

Ad Multos Annos.

***

Avec l'année 1910, notre ville entre aussi dans sa vingt-cinquième année d'existence. Ce fut en effet le 18 octobre 1885, par la bénédiction de la première église, que la paroisse de St-Alphonse recevait son existence canonique.

Je crois en avoir assez dit pour montrer tout le chemin que nous avons fait. Y a-t-il quelque chose à reprendre ? C'est ce que, pour des raisons multiples, nous n'avons pas voulu examiner.

Nous avons cependant l'expérience des vingt-cinq années passées. A nous maintenant de ne pas rétrograder et d'avoir toujours les yeux fixés sur un idéal des plus relevés. Comme

ceux qui nous ont précédés, ayons sans cesse dans l'esprit leur devise, que nous n'avons pas cru changer, puisqu'elle est peut-être sans tache :

Toujours en avant !

***

En terminant, je dis un cordial merci à tous ceux qui m'ont fourni de précieux renseignements, particulièrement à M. le curé J.-G.Goudreau, à MM. les Vicaires, à MM. les notaires Victor Morissette, secrétaire trésorier de la Ville, et E. Carreau, à MM. les secrétaires des différentes sociétés, à M. Aurélien Doyon, libraire, à qui nous devons la bonne fortune de posséder, deux photographies, et aux anciens de la ville.

Je n'ai d'autre mérite peut-être que d'avoir placé sous vos yeux, par ordre chronologique, le principaux faits de notre histoire. Si par mon humble travail je puis contribuer pour quelque peu à mieux faire aimer notre ville, à désirer toujours de la rendre de plus en plus florissante et prospère, le succès aura déjà dépassé mon attente.

L'Auteur.

APPENDICE

Liste des bedeaux et sacristins de la paroisse de St-Alphonse depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

MM. Edouard Poirier,
Georges Delisle,
Richard Doyon,
Damase Gosselin,
Pierre Bourgelas,
Philias Gagné,
François St-Pierre,
Elzéar Lachance,
Jean Ferland,
Edouard Loignon,
1909. { L.-P. Lévesque,
J. Trottier,

St-Maurice
M. Alphonse Roy.

***

Organistes—(St-Alphonse)

M. le Dr C.-E. Morin.
Melles Marie Léda Lessard.
Marie-Anna Lévesque.
Marie Lemieux.
Eva Walsh.
M. Joseph Rousseau, depuis 1897 et organiste actuel.

***

Organistes—(St-Maurice)

M. C.-H. Vaillancourt.
Melle Georgiana Roberge.

Je me fais un plaisir d'inscrire ici les noms des chantres de la paroisse de St-Alphonse. Ils méritent des louanges pour leur zèle et leur dévouement à chanter pour la gloire de Dieu.

MM. Alphonse Blais,
J.-Elzéar Lachance,
Antoine Grégoire,
C.-S. Vaillancourt,
Jean Lessard,
Joseph Demers,
Louis-H. Huard,
Alphonse Hébert,
Napoléon Hébert,
J.-Salomon Hébert,
Damase Dubreuil,
Georges Beaudoin,
Léonidas Paquet,
Antoine Paquet,
Arthur Paquet,

MM. Joseph Paquet,
Arthur Grégoire,
Henri Doyon,
Adrien Trottier,
Léonidas Binet,
J.-A. Bourque,
Napoléon Morin,
Prosper Bourgault,
André Boucher,
Emile Vaillancourt,
Joseph Lessard,
Alphonse Clavet,
E. Grégoire,
J. Fournier,

Prime Auclair, gardien.

SOCIÉTÉS

On a déjà vu plus loin, dans la course de ce travail, les différentes dates de la fondation de la Ligue du Sacré-Cœur, et de la Ligue de Tempérance qui comptent aujourd'hui 875 membres.

" LES DAMES DE STE-ANNE ", (St-Alphonse)
Fondée le 27 avril 1908.
Présidente : Mme Thomas Grégoire.

" LES DAMES DE STE-ANNE ", (St-Maurice),
Janvier 1908.

" CANADO AMERICAINS " (Section des femmes),
Fondée en 1907
Présidentes : Mmes G. Boucher, J. Dutil, G. Boucher, présidente actuelle.

" L'ALLIANCE NATIONALE ",
Fondée le 17 août 1903, compte aujourd'hui 104 membres.
Présidents : MM. Edouard Roberge, (1903–06).
Joseph Legendre, (1906–09).
Alfred Boily, (1909–..).
Secrétaires :—MM. Joseph Vallières, Joseph Landry, J. Dugal, C. Vaillancourt, Emile Vaillancourt.

" FORESTIERS CANADIENS ",
Fondée le 1er décembre 1901.
Présidents : MM. Alfred Boily, (1901–08).
J.-G. Routhier, (1908–09).
Télesphore Roy, (1909–..).

" L'UNION ST-JOSEPH ",
Organisée le 27 mai 1906.
Présidents : MM. J.-O. Landry, (1906–07).
Alphonse Sévigny, (1907–..).

" ARTISANS ", (LES)
Fondée en 1902.
Présidents : MM. J.-H. Lessard, (1902–03).
L.-H. Huard, (1903–..).

" FORESTIERS CATHOLIQUES ",

Organisées en 1907.
Président : M. Alphonse Blais.

" CANADO AMÉRICAINS " (Section des hommes).

Association organisée le 4 avril 1907, par M. J. Francœur.
Présidents : MM. Siméon Dutil, (1907–08).
J.-A. Bourque, (1908–..).

" FORESTIERS INDÉPENDANTS ",

Fondés le 31 août 1892.
Chefs Forestiers : MM. J.-H. Gallaker, (1892–94).
Elisée Lafrance, (1894–96).
W.-G. Sharpe, (1896–1908).
Jacques Rousseau, (1908–10).
Majorique Rousseau, (1910–..).
Secrétaire : M. Alfred Gagnon, (1896–..).

" AMIS CHOISIS ", (LES)

Organisés en juillet 1908.
Président : M. Ernest Boucher, (barbier).

" LA CAISSE DES FAMILLES ",

Organisée le 10 janvier 1909 par M. J.-Alphonse Campeau, président actuel.

" C. M. B. A. ".

Fondée le 17 janvier 1905.
Président : M. Alphonse Blais.

Marchands. — MM. A.-S. Johnson, (1885)., Roberge et Roberge (1908). — King Abestos, Co., (1903). — Alphonse Blais, (1892). — Joseph Demers, (1886). — P.-E. Beaudoin, (1888). — Joseph Demers, (1886). — Joseph Roberge, (1890).—Talbot et Larose, (1904).— Alfred Gagnon, (1891).—Louis-H. Huard, (1907).—Louis Roberge, (1890).—Eugène Caouette, (1902)).—Michel Houghton, (1907).—Association Coopérative, (1909).

Menuisiers Entrepreneurs.—MM. J. Salomon Hébert.—Paul Tanguay.—Ferdinand Auger.—G. Gagnon.—Antoine Grégoire.—Napoléon Tanguay.—J.-Bte Hébert.

Charrons.—MM. Jean Bouffard.—Fred. Auger.—Napoléon Duchesne.

Boulangers.—MM. Godfroi Bellavance,—Israel Giroux.—H. Doyon & Frère.

Forgerons.—MM. T. Perron.—Prime Auclair.—Rémi Laliberté.—Nap. Duchesne.

Bouchers.—MM. E. Genest.—Chs Lemay.—Aurèle Roy.—Alp. Hébert.—P. Lafond.—H. Asselin.

Cordonniers.—MM. Alfred Gagnon, Cyrille Lapointe.

Moulins à scies.—MM. Benj. Ainsley.—J.-S. Hébert.—Fred Auger.

Moulin à farine.—M. Nap. Jobin.

Ferblantiers.—MM. Jean Noël.—C. Francœur.—O. Tardif.—J. McCaffrey.

Electriciens.—MM. J.-L. Rousseau & Frère.

Imprimeur.—M. Ulric Duval.

Libraire.—M. Aurélien Doyon.

Pharmacien.—M. A. Du Berger.

Barbiers.—MM. J.-E. Lambert.—O. Croteau.—A. Boucher.—H. Bourret.—A. Sévigny.—Ls Paquet.—L. Larose.

Tailleurs.—MM. Ls Dugal.—A. Beaudoin.—G. Beaudoin. B. Paré.—H. Huard.

Confiseur.—M. Phil. Leblon.

PROFESSIONS LIBERALES

Avocats.—MM. Sam. Deschamps.—P.-T. Légaré.—J. Talbot. —J. Girouard.

Médecins.—MM. Eug. Lacerte.—Eug. Beaudet.—Art. Marcoux.—Cyr Délage.

Dentiste.—M. E.-A. Dagneau.—

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

M. J.-Elz. Lachance, (1893).
M. H. Morin, (1909).

BANQUES

La " Banque de Québec ", (1906).
Gérant.—M. Geo. Russell.

La " Banque des Cantons de l'Est ", (1908).
Gérant.—M. P.P. Johnson.

FONDERIES

La Fonderie de Thetford, (1902).
La Fonderie King, (1909).

TABLE DES MATIÈRES

PROLOGUE

Pages

1876

PREMIERE EPOQUE

(1876–1885)

LA MISSION

1877

1878–81–82

1883-84

DEUXIEME EPOQUE

LA PAROISSE

1885-1891

1886

1887-1888

1889

1890

TROISÈME ÉPOQUE

1891-1905

PREMIÈRE PARTIE

1891-1988

LA MUNICIPALITÉ

1891

1892

KINGSVILLE

1893

1894-95

1896

QUATRIEME EPOQUE

1905

LA VILLE

1909

ERRATUM

Page 93.—M. B. J. Bennett, gérant de l'"Amalgamated Abestos Corporation, Ltd.", il faudra lire : M. B. J. Bennett, ancien maire et gérant de l'"Amalgamated Asbestos Corporation, Limited".